



CENTRE
D' ACTION
SOCIALE
PROTESTANT

Rapport d'activité

2014



SOMMAIRE

<i>ÉDITORIAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL</i>	PAGE 5
2014 : UNE ASSOCIATION TOUJOURS EN MOUVEMENT	PAGE 7
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	PAGE 10
ORGANIGRAMME	PAGE 11
LES CHIFFRES CLÉS	PAGE 12
REGARDS TRANSVERSES	PAGE 13
RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES SERVICES & DES STRUCTURES	
■ PÔLE ACCUEIL & HÉBERGEMENT D'URGENCE	PAGE 16
■ PÔLE HÉBERGEMENT DE STABILISATION	PAGE 21
■ PÔLE HÉBERGEMENT D'INSERTION	PAGE 24
■ PÔLE FAMILLES MONOPARENTALES	PAGE 26
■ PÔLE INSERTION ÉCONOMIQUE & SOCIALE	PAGE 29
■ PÔLE LOGEMENT	PAGE 31
■ PÔLE ASILE	PAGE 34
■ LES TABLES DU CASP	PAGE 38
■ LES RESSOURCES HUMAINES	PAGE 39
■ ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES	PAGE 40
■ <i>REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES</i>	PAGE 42

C'était bien de courage dont il fut question lors de l'Assemblée Générale qui entérina la fusion du CASP avec l'association La Clairière le 18 décembre 2014. Aussi l'héroïsme du Pasteur Paul Vergara et celui de Madame Marcelle Guillemot nous réapparut en vive mémoire, tant ces deux figures de La Clairière, humbles et précises, prirent des risques inouïs pour sauver des enfants juifs durant la seconde Guerre. Car du courage il en faut. Ici. Tout de suite. Ne faut-il pas en effet être un peu à la peine lorsque tant d'incertitudes sourdent dans les entrailles de cette époque qui est privée encore de ses mots et de ses refrains ?

Et le CASP a été à la peine. Sans ménagement. Aussi, c'est avec une vive fierté que je veux introduire ce livret où se donne à voir le travail quotidien des équipes professionnelles et bénévoles, leur endurance et leur détermination. C'est que la pénurie du logement et de l'hébergement demeure plus que jamais le clou qui s'enfonce d'année en année dans notre bon sens commun. Tous les indicateurs d'Ile-de-France sont alarmants et à Paris il suffit désormais d'aller acheter son pain pour se rendre compte de la situation. Disons-le simplement : on ne s'en sort pas. Les besoins se massifient considérablement. Et c'est avec une vive préoccupation qu'il a fallu se battre pour qu'un bon nombre de familles demandeuses d'asile admises à la CAFDA⁽¹⁾ aient une solution d'hébergement durant l'automne 2014 alors que le Samu Social de Paris en charge de l'hébergement peinait à trouver des places d'hôtel.

Sans crier au scandale, pourtant, le CASP veut mouiller sa chemise avec ses partenaires et ses confrères. Aussi, l'on verra dans ces quelques pages comment il s'est promptement engagé dans la campagne hivernale en ouvrant un centre pour familles avec enfants et un autre

pour personnes isolées. C'est par ailleurs avec une vive satisfaction que le CASP a ouvert en octobre 2014 son centre rue Baron-le-Roy dans le 12^e arrondissement dont le projet original – qui mêle sur un même site des places d'hébergement et des logements – germinait depuis plus de dix ans. Pour autant, le défi qui s'érige monumentalement devant nous n'est pas seulement affaire de « places ». Loin s'en faut. Et si nous nous élançons avec enthousiasme pour, de toute urgence, créer des places pour ceux qui sont sans solution d'hébergement, nous savons combien l'urgence de la situation ne peut nullement servir d'excuse pour se laisser mener par le hasard et la nécessité. Car la question des grands exclus, celle des familles avec enfants issues de l'immigration, celle des familles demandeuses d'asile, celle des personnes malades sortantes de l'hôpital, celle des personnes vieillissantes, celle des personnes psychologiquement souffrantes, toutes ces questions et bien d'autres vers lesquelles le CASP se porte quotidiennement en région parisienne ont besoin d'être embrassées de leur amont à leur aval. Elles ont besoin d'expertises rigoureuses jusqu'à être scientifiquement démontées dans leurs mécanismes de précarité et audacieusement remontées de solutions innovantes.

Pour le moins, le millésime 2014 a fourni l'occasion au CASP de se faire entendre. C'est en effet avec la plus grande attention que nous avons suivi les évolutions du projet de loi visant à réformer l'accueil des demandeurs d'asile en France. La question de la vulnérabilité des familles avec enfants qui arrivent en France est à considérer dans son entier et non pas seulement dans son volet « objectivement » médical, c'est la raison pour laquelle le CASP a dû promouvoir ses amendements grâce au concours de la FNARS⁽²⁾. C'est par ailleurs avec enthousiasme que le CASP a participé durant

l'automne dernier aux réflexions menées par la Ville de Paris en partenariat avec tous les acteurs concernés – dont l'Etat – dans le cadre de la préparation de son Pacte de lutte contre la Grande Exclusion dont elle a fait sa grande cause. Ce fut l'occasion de « plancher » avec l'ensemble des confrères associatifs de Paris qui œuvrent auprès des personnes dans le besoin. Une volonté partagée d'avancer pour dépasser les solutions d'hier qui sont parfois devenues entraves pour aujourd'hui a pu affleurer pour la satisfaction de tous. C'est là une conviction qu'il convient de se redire : en ces temps difficiles et pétris d'incertitude, nous aurons besoin les uns des autres pour emmener le secteur social vers son destin.

C'est la raison pour laquelle le processus de rencontre très approfondie entre le CASP et l'association l'ARAPEJ⁽³⁾ qui se déploie depuis maintenant plus de deux ans en vue d'une fusion envisagée en 2016 fut l'occasion pour les deux

associations de se professer mutuellement au point de mettre des mots sur leur espérance sociale. C'est par un processus similaire qui s'avéra extrêmement riche que l'Assemblée Générale du 18 décembre dernier entérinait la fusion du CASP et de La Clairière après un siècle de cousinage. La Clairière : cette association de quartier du 2^e arrondissement, créée il y a plus d'un siècle sur les fonds baptismaux de l'Oratoire du Louvre, eut la bienveillance de se manifester au CASP notamment en ceci : qu'il est possible de voir au-delà. Au-delà du besoin exprimé. Au-delà des « dispositifs existants ». Par-delà la frontière du visible. Et nous, au CASP, nous nous sommes sentis encouragés.

■ Henry BELIN

-
1. Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile.
 2. Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale.
 3. Association Réflexion Action Prison et Justice.



Ni caritatif, ni seulement prestataire, le CASP a continué à s'appuyer au quotidien en 2014 sur son projet associatif, qui fait de lui un mouvement. Les membres de l'association, ses administrateurs, ses professionnels et ses bénévoles sont appelés à une vigilance et une action tendues vers les grandes questions du moment, celles qui produisent l'exclusion et que la société charrie encore.

Ses liens avec la société civile, quartiers et associations ont fait à nouveau l'objet d'un soin particulier à tisser des liens, tout comme son origine, ses valeurs et son histoire conduisent naturellement le CASP à maintenir les liens avec les entraides protestantes.

C'est ainsi que le CASP a continué à accompagner les "Tables du CASP" dont la façon d'approcher et d'inviter les personnes au repas dominical est complémentaire aux modes d'accompagnement professionnel. Par ailleurs, le CASP a soutenu, cette année comme les précédentes "l'opération cadeaux de Noël", à destination des enfants de prisonniers et des enfants de personnes accueillies au CASP.

Ce mouvement permanent, attentif aux nouvelles exclusions, s'est aussi traduit par la création de nouveaux sites d'accueil, ouvert à des partenariats porteurs de sens et d'actions.

Baron-le-Roy : la concrétisation d'un projet ambitieux

C'est avec une grande satisfaction que le CASP a ouvert le 1^{er} octobre 2014 une multi-structure située rue Baron-le-Roy, dans le 12^e arrondissement. Ce projet, initié voici plus de 10 ans avec le soutien de la Ville et de la Mairie d'arrondissement notamment, est ainsi devenu réalité.

Cette structure, caractérisée par des locaux spacieux et lumineux, abrite plusieurs types d'accueils :



- une résidence sociale de 12 appartements permet à des ménages avec ou sans enfants de préparer sereinement leur insertion avec l'aide de professionnels avant d'intégrer un logement définitif ;
- une pension de famille, maison-relais, accueille des hommes et des femmes isolés et parfois désocialisés dans 32 studios. Les locataires peuvent y rester durablement comme dans un logement tout en bénéficiant d'un accompagnement et d'une vie de maison conviviale assurée sur place par une équipe du CASP ;
- un centre d'hébergement de stabilisation accueille 51 hommes désireux de trouver un travail et un logement. Ils logent pour la plupart dans des chambres individuelles et bénéficient d'une restauration sur place. Les professionnels présents dans le centre 24 heures sur 24 proposent un accompagnement personnalisé visant l'accès au logement, mais aussi à retrouver ses repères et à gagner en autonomie. Tout comme la pension de famille, le centre tisse des liens avec le quartier et les structures de proximité

dans tous les domaines : social, santé, culture et sport, en particulier.

Ouverture express de deux nouveaux centres d'hébergement d'urgence

Comme chaque année, le CASP a participé en 2014 à la mobilisation visant l'accueil des personnes vivant dans la rue durant l'hiver. C'est l'État qui conduit les opérations en partenariat avec la Ville de Paris. Le CASP a ainsi ouvert le 26 novembre 2014 un centre d'hébergement d'urgence à Pantin, dans un bâtiment mis de longue date à sa disposition par la SNCF, et qui abritait jusqu'en octobre 2014 les hommes du centre de stabilisation, transféré rue Baron-le-Roy. Quelques travaux d'adaptation à sa nouvelle vocation, rapidement menés, ont permis d'accueillir dignement des personnes en situation de très grande précarité. Ce centre de 11 chambres, qui restera ouvert jusqu'au 15 juin 2015, accueille 24 heures sur 24 trente-huit personnes, hommes et femmes isolés ayant eu un parcours de rue plus ou moins long.

Dans ce même cadre le CASP a ouvert le 30 décembre dernier un centre d'hébergement d'urgence destiné aux familles avec enfants dans des locaux situés près de la Porte Dorée et mis à disposition par la Ville de Paris. 50 personnes sont accueillies 24 heures sur 24. Certaines familles arrivent avec leur nourrisson. C'est un accompagnement à la fois social et sanitaire très resserré qui a été voulu par le CASP. Destiné à être fermé au printemps 2015, les équipes ont recherché dès 2014 la possibilité de poursuivre son activité au-delà de cette date, chose faite au moment de la rédaction de ce rapport.

L'ouverture de ces deux centres dans des délais particulièrement courts a confirmé une nouvelle fois, s'il en était besoin, la capacité des équipes à se mobiliser totalement pour réagir vite, et avec pertinence.

Des tensions spécifiques sur l'asile

L'année 2014 a connu une aggravation des tensions sur l'asile, qu'il s'agisse de l'évolution en cours de la législation ou des conditions concrètes de l'accueil. Le CASP a participé tant à la réflexion qu'à l'alerte de l'opinion, notamment en accueillant en décembre une conférence de presse des associations à la CAFDA, à la veille de la discussion du projet de loi à l'Assemblée Nationale.



Il s'agissait de promouvoir le rôle irremplaçable des associations, notamment dans leur capacité à repérer les familles demandeuses d'asile qui auraient une vulnérabilité appelant un soin particulier. Il a par ailleurs été question de la dignité de l'accueil des demandeurs d'asile en France, de l'importance de leur accompagnement, des garanties procédurales et de leurs conditions de vie dans notre pays à leur arrivée.

Par ailleurs, la CAFDA a rencontré à plusieurs reprises de grandes difficultés d'hébergement pour les familles qui se retrouvaient parfois à la rue avec des enfants plusieurs nuits avant de se voir proposer un hébergement par le Samu Social.

Préparer l'avenir dans un contexte budgétaire et social tendu

L'année 2014 a été caractérisée par l'accentuation de contraintes budgétaires fortes. Pour y faire face, diverses actions ont été étudiées attentivement, qui ont été mises en place, pour certaines, avant la fin de l'année, et seront, pour d'autres menées sur le terrain en 2015 et 2016. C'est ainsi qu'un ensemble de mesures visant à réduire nos coûts de fonctionnement ont été

mises en œuvre dès le mois de septembre. Leurs premiers effets se sont fait sentir immédiatement grâce, là encore, à la mobilisation des équipes, à la mesure de l'importance des enjeux.

Préparer l'avenir, à la fois sur le plan économique et sur celui de la qualité de notre accompagnement, c'est aussi trouver le moyen d'équilibrer des établissements structurellement déficitaires du simple fait de leur taille réduite. Le centre d'hébergement de la rue des Maraîchers, qui offre un toit le temps d'une convalescence à des personnes sortantes d'hôpital et qui ne disposent pas d'un logement, en constitue un bon exemple. Les études menées en 2014 permettent d'envisager sereinement dans un avenir relativement proche l'ouverture d'un nouveau centre de même nature, mais dont la plus grande taille permettra d'atteindre l'équilibre économique recherché tout en améliorant encore la qualité de l'accueil.

C'est aussi, et surtout, la réponse à la montée des besoins sociaux, par la préparation de l'ouverture de nouveaux établissements, activement menée en 2014, pour l'ouverture prévue dès 2015 de deux nouveaux lieux d'accueil :

- une maison relais de 35 places pour un accompagnement dans la durée, rue Polonceau, dans le quartier de la Goutte d'Or (Paris 18^e),
- une résidence sociale de 18 places pour des ménages qui aspirent à un logement social dans le même immeuble de la rue Polonceau.

Préparer l'avenir, c'est aussi étudier des projets de rapprochement avec d'autres associations. Deux projets majeurs ont été étudiés en 2014, le premier s'étant concrétisé en toute fin d'année, avec La Clairière (*voir ci-dessous*), et le second pouvant déboucher fin 2015, avec l'ARAPEJ.

Décembre 2014: conclusion de la fusion avec La Clairière

En 2011, La Clairière a émis le souhait de se rapprocher du CASP. Après un long travail permettant de s'assurer du sens de ce rapprochement, la fusion a été approuvée le 18 décembre 2014 par les adhérents de La Clairière puis du CASP lors de leurs assemblées générales respectives.



Antoine Durreleman et Christian Dubreuil signent le traité de fusion.

Cette fusion est effective depuis le 1^{er} janvier 2015. La Clairière est devenue à cette date le 8^e pôle du CASP et poursuit désormais toutes ses activités au sein du CASP. ■



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31/12/2014

MEMBRES DU BUREAU

Mesdames & Messieurs

Antoine DURRLEMAN, président

Pierre-Louis DUMERIL, vice-président

Michel TALY, vice-président

Jean-Noël RACHET, trésorier

Christophe MAHEO-JAGUIN, trésorier adjoint

Charles BRECARD, assesseur

Dominique JAULMES, secrétaire

Emmanuel de BARY, secrétaire adjoint

AUTRES ADMINISTRATEURS

Mireille AUBANEL-ROSENSTIEHL

Bertrand de CAZENOVE

Béatrice CLERO MAZIRE

Florence DASTILLUNG

Christian DUBREUIL

Priscille FALLOT

Jean FONTANIEU

Philippe KABONGO-MBAYA

Jean-Luc MATHIEU

Pierre MIRABAUD

Patrick MONOD

Antoine ODIER

Patrick PEUGEOT

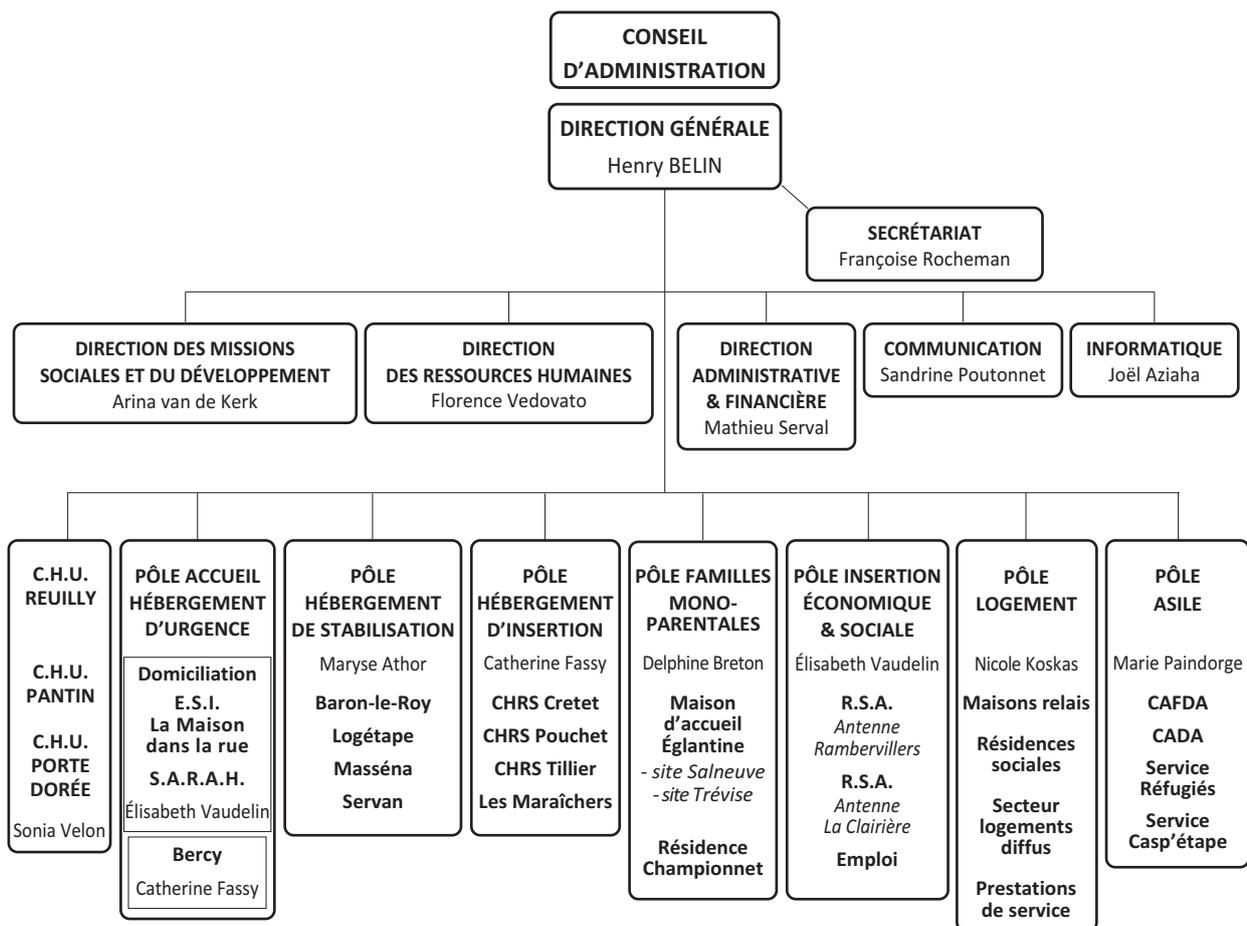
Isabelle SANTESTEBAN

Guillaume de SEYNES

Didier SICARD

ORGANIGRAMME

décembre 2014



DES CHIFFRES CLÉS

.....

AU 31 DÉCEMBRE 2014

- ▶ **33** structures et services
- ▶ animés par **340** salariés
 - ▶ et **155** bénévoles
(intervenues au cours de l'année)
- ▶ **979** places d'hébergement
- ▶ **321** logements, dont 269 d'insertion et 52 en maison relais-pension de famille
 - ▶ **687** ménages logés

EN 2014

LES ÉQUIPES DU CASP ONT ASSURÉ...

- ▶ L'accompagnement de **23 734** personnes, dont 3 019 familles de demandeurs d'asile, soit 10 338 personnes ;
- ▶ **4 987** domiciliations postales ;
- ▶ **301 689** nuitées d'hébergement ;
- ▶ **332 959** repas ;
- ▶ **1 422** consultations médicales.

REGARDS TRANSVERSES

LOGEMENT

Le logement est au cœur de la mission des équipes du CASP. Les personnes hébergées sur les 979 places en centres d'hébergement ainsi que les personnes accompagnées par les services du CASP (service Réfugiés : 362 familles hébergées à l'hôtel, service RSA : 120 familles et 540 personnes isolées accompagnées), bénéficient toutes d'un suivi social spécifique pour accéder à un logement personnel. Selon la situation de la personne ou de la famille, celle-ci est orientée vers un logement social autonome, un logement dans le parc privé, un logement d'insertion (Louer solidaire, SOLIBAIL, résidence sociale) ou un logement durable accompagné (Maison relais – pension de famille, foyer logement).

Une chargée de mission logement, positionnée sur une intervention transversale, permet de renforcer l'accompagnement vers le logement assuré par les travailleurs sociaux des différents services et centres d'hébergement du CASP. Elle coordonne la gestion des dossiers logement en lien avec le SIAO Insertion et favorise un traitement rapide et efficace des réponses aux propositions faites. Par ailleurs, toutes les offres de logements émanant directement des bailleurs sont transmises immédiatement aux structures du CASP et font l'objet d'un affichage afin que les résidents puissent en prendre connaissance directement. Cette démarche, tout comme la mise en place d'ateliers logements en lien avec les travailleurs sociaux, rend les accueillis acteurs et favorise aussi leur acceptation d'offres de logement hors Paris. Les ateliers proposés aux accueillis leur permettent par ailleurs de mieux saisir l'impact de la crise du logement en Ile-de-France et de prévenir des refus injustifiés, de mieux connaître le fonctionnement du logement, les droits et devoirs locatifs, et de se préparer à leur installation dans un logement personnel.

La chargée de mission a établi des partenariats avec des bailleurs dans l'objectif de capter des logements et faciliter l'accès au logement des ménages hébergés, notamment aussi pour les situations complexes (personnes isolées dont les ressources dépassent les plafonds des accords collectifs sans permettre l'accès au parc privé, personnes âgées de plus de 60 ans, familles très nombreuses, etc.).

En 2014, 222 ménages sont sortis des structures d'hébergement du CASP pour accéder au logement. Parmi ces sorties, 163 ménages ont accédé à un logement définitif dans le parc social ou le parc privé, 59 ménages à un logement provisoire 26 en résidence sociale, 33 vers SOLIBAIL. Par ailleurs, 12 ménages ont pu accéder à un logement au sein d'un appartement de coordination thérapeutique.

Le pôle logement du CASP a aussi logé des ménages en attente d'un logement personnel. Le pôle gère 321 logements d'insertion en résidence sociale et en diffus et a proposé aux 242 ménages qui y ont été logés en 2014 un Accompagnement social lié au relogement (ASLL). Il peut, lorsque le CASP est réservataire de logements devenus vacants, aussi apporter son soutien aux accueillis des centres d'hébergement et services sociaux de l'association.

Par ailleurs le pôle logement gère deux maisons relais - pensions de famille (52 logements) et y loge des personnes ayant connu un parcours de vie difficile et qui bénéficient souvent des seuls minima sociaux. Ces logements sont durables. Les locataires y bénéficient d'un accompagnement individuel au quotidien et d'activités collectives.

Le pôle réalise par ailleurs des prestations extérieures. En 2014 il a ainsi proposé un suivi ASLL à 401 ménages logés par d'autres associations ou bailleurs. ■

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'accompagnement vers l'insertion professionnelle proposé par les équipes tient tout particulièrement compte des besoins et situations des personnes qui sont précarisées par l'absence d'un logement personnel, par des périodes d'inactivité prolongées, par des difficultés administrative, linguistiques et d'insertion culturelle, parfois aussi par des problèmes de santé. En cela il complète l'intervention de Pôle emploi.

Les conseillers en insertion professionnelle (CIP) du CASP proposent aux personnes suivies d'élaborer un diagnostic de leur situation professionnelle, de construire un projet professionnel et de conduire une recherche active d'em-

ploi, avec un accompagnement ajusté à chaque situation. Une démarche d'écoute et de mise en confiance, qui permet aux personnes de cheminer à leur rythme, favorise leur mobilisation, les aide à reprendre confiance en elles, et de développer de nouvelles compétences pour avancer.

Pour mener à bien cette mission, il s'appuie sur un réseau de partenaires économiques (entreprises, structures d'insertion par l'activité économique, fonction publique, organismes de formation...), réseau en perpétuelle évolution. Un CV est réalisé dès lors que le projet professionnel est clairement identifié et en correspondance avec le marché du travail. La rétrospective du parcours professionnel

qui est faite avec la personne en tenant compte de ces facteurs permet d'identifier des connaissances et des compétences professionnelles qu'elle ne pense pas à valoriser et des expériences professionnelles acquises à l'étranger qu'elle tend à omettre alors qu'elles s'avèrent bien souvent utiles pour l'élaboration du projet professionnel.

En plus de l'accompagnement en entretien individuel, une alternance de travail en groupe dans le cadre d'ateliers animés par des professionnels ou des bénévoles, qui font aussi fonction de mise en relation avec les entreprises, est proposée.

En dépit d'un contexte peu favorable et des obstacles parfois insurmontables auxquelles les personnes sont confrontées, plus d'un tiers des personnes accompagnées ont pu accéder à une formation, un emploi ou à un projet de création d'entreprise durant l'année.

En 2014, les 5 CIP du service emploi, dont une chargée des relations avec les entreprises, ont réalisé 612 entretiens individuels avec 176 personnes accueillies dans 14 centres d'hébergement, l'accueil de jour et les logements d'insertion du CASP. 160 personnes ont par ailleurs participées aux ateliers collectifs proposés par une formatrice Française Langues Etrangères (FLE) et des bénévoles : atelier collectif « recherche d'emploi (27 séances) ; atelier infor-

matique (69 séances), atelier Français Langue Etrangère (2 niveaux, 54 séances) et l'atelier de préparation à l'entretien d'embauche (95 rendez-vous réalisés) proposés par une formatrice Française Langues Etrangères (FLE) et des bénévoles.

Par ailleurs, en 2014, le service RSA (2056 personnes suivies) a proposé un accompagnement vers l'emploi assuré par deux CIP, auprès d'allocataires isolés de plus de 50 ans ou dans le dispositif depuis plus de 3 ans et en famille. Une centaine d'allocataires nécessitant un suivi intensif, ont bénéficié d'un accompagnement individuel renforcé vers l'insertion professionnelle.

En 2014 les 2 CIP du service réfugiés du pôle Asile ont proposé un accompagnement vers l'insertion professionnelle à 432 personnes en famille (dont 217 nouvelles situations) hébergées à l'hôtel par le SAMU Social. Les familles sortant de la CAFDA devenues réfugiées depuis peu cumulent en effet des difficultés liées à une situation administrative instable tant que la carte de séjour n'est pas délivrée, aux conditions d'hébergement à l'hôtel, et souvent à un manque de maîtrise de la langue française, des codes culturels, des diplômes non reconnus etc. Des formations FLE (2 niveaux, 6 sessions de cours d'une durée de 108 heures) et de FLP (Formation langue professionnelle, 3 sessions de 36 heures) assurées par un professeur FLE ont permis à 144 personnes de s'initier au français. ■



PROMOTION & PRÉVENTION SANTÉ, ACCÈS AUX SOINS

L'accès à des bilans de santé, l'orientation vers et le maintien dans le soin, sont des axes d'intervention prioritaires pour les travailleurs sociaux des différentes structures du CASP. Des actions de prévention et de promotion de la santé visent par ailleurs une meilleure information des personnes et des capacités renforcées à s'occuper de soi et à améliorer sa santé.

Le **Pôle médical de la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile en famille** gérée par le CASP (CAFDA) permet aux familles primo-arrivantes de bénéficier d'un premier diagnostic médical et d'une orientation au moment où elles ne disposent pas encore d'une couverture santé. Il a réalisé 670 consultations auprès de 373 familles de demandeurs d'asile primo-arrivantes en 2014, dont 188 auprès d'enfants. Coordinée par un médecin salarié à mi-temps, une équipe composée de 9 médecins (3 généralistes, 3 pédiatres, 1 dermatologue, 1 gynécologue, 1 neuropsychiatre), de 2 psychologues et d'un psychanalyste russophone bénévoles, a reçu les patients sur rendez-vous, si nécessaire en présence d'un interprète. Les demandeurs d'asile primo-arrivantes peuvent avoir vécu des événements traumatiques dans leur pays d'origine, lors de leur parcours de fuite et pendant leur séjour en France (absence de toit, changements fréquents d'hô-

tel...) certains ont aussi dû interrompre des soins et des traitements. Les grossesses non suivies ou à risque sont également un motif de consultation fréquent (418 accouchements ont été enregistré par la plateforme en 2014). En raison des délais importants pour obtenir une couverture médicale (AM E), mais aussi de la méconnaissance du système de soin français et de la barrière de la langue, l'intervention du pôle médical représentent souvent un passage essentiel pour accéder au soin.

Le **point écoute santé** mis en places par l'Accueil de jour (ESI) du CASP, **La Maison dans la rue**, offre une action diversifiée de prévention santé à un public qui est en errance. Une consultation médicale d'orientation est assurée par un médecin généraliste interne mis à disposition grâce au dispositif SASPAS (Stage Ambulatoire en Soins Primaires et en Autonomie Supervisée) et par trois médecins bénévoles. En 2014 le pôle a réalisé 752 consultations. Les personnes à la rue sont souvent très éloignées du soin et consultent tout au plus les urgences des hôpitaux. Certains se sont habitués à subir les symptômes de pathologies qui peuvent être très graves et n'envisagent même plus de consulter, d'autres ne ressentent plus la douleur à force de vivre dans l'errance. La présence des médecins dans les locaux permet d'aller vers eux et de

faciliter l'acceptation d'une consultation.

Des consultations paramédicales ont par ailleurs été proposées par une infirmière bénévole (89 soins) et un podologue (24 séance, 141 personnes). La psychologue du service propose une écoute et un accompagnement vers des soins en lien avec le réseau Psychiatrie et Précarité. Les patients psychiatriques sans domicile ont en effet tendance à interrompre les soins.

L'**atelier collectif « Quoi de neuf docteur ? »** organisé tous les mois, couplé avec un petit déjeuner équilibré, facilite l'accès aux informations sur la prévention santé et encourage les personnes à se saisir de ces opportunités de consultation.

Certains établissements du CASP se sont spécialisés sur des **thématiques de santé** : Le CHU Maraîchers, qui a plus particulièrement développé les liens avec les hôpitaux de Paris, offre un **hébergement de convalescence** à des patients en soins ambulatoires ou sortant d'hôpital sans domicile (75% orientés par les services sociaux des hôpitaux de Paris).

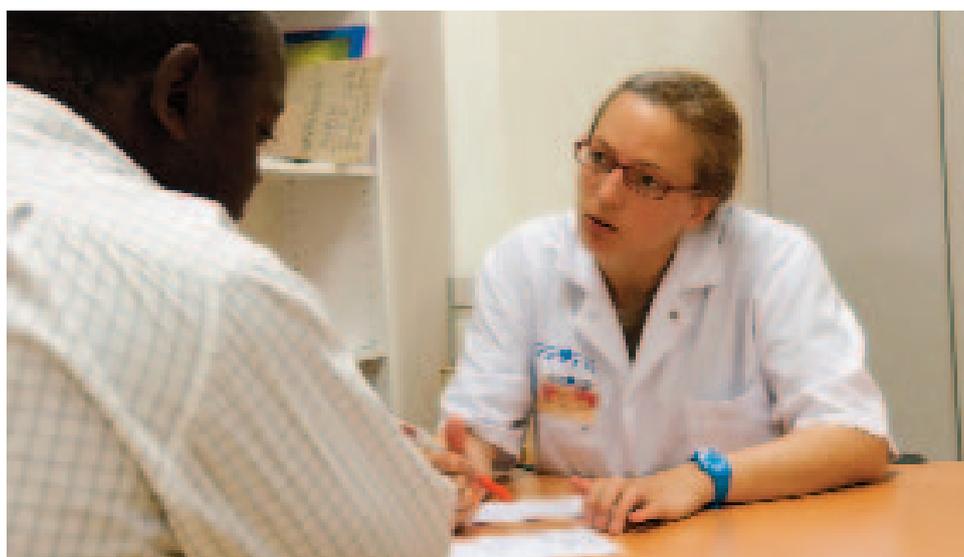
La Maison d'accueil Eglantine a développé un accompagnement spécifique dans le domaine de la **périnatalité**. Son service urgence hébergé et accompagné des femmes en situation monoparentale pendant les derniers mois de grossesse jusqu'aux trois mois de l'enfant né. Sortant d'hôtel ou d'autres hébergements d'urgence, les familles

monoparentales y bénéficient d'un accompagnement autour de la naissance et de la petite enfance qui est assurée par une puéricultrice et une auxiliaire de puéricultrice salariées en lien avec les différents partenaires du droit commun.

Actions collectives en prévention et promotion de la santé

En 2014 le CASP a souhaité renforcer les actions collectives qui sont organisées avec les personnes accompagnées sur des thématiques de santé qui les concernent plus particulièrement. L'atelier de l'accueil de jour cité plus haut et d'autres actions sur des thèmes tels que les maladies de la peau, la podologie, l'addiction à l'alcool, la contraception, ainsi que du « coaching esthétique », atelier couplé à la recherche d'emploi, ont été proposés dans d'autres établissements. En partenariat avec l'A.N.P.A.A. des actions collectives régulières sur la question des addictions ont été mis en place dans les centres d'hébergement d'urgence et de stabilisation.

Afin d'enrichir et de développer ces propositions, un projet visant la mise en place d'actions collectives sur la santé du petit enfant et sur le thème de la nutrition (ateliers cuisine et un parcours santé pour les personnes souffrant de diabète) a été élaboré. Une douzaine d'établissements et services se sont mobilisés pour y participer. ■

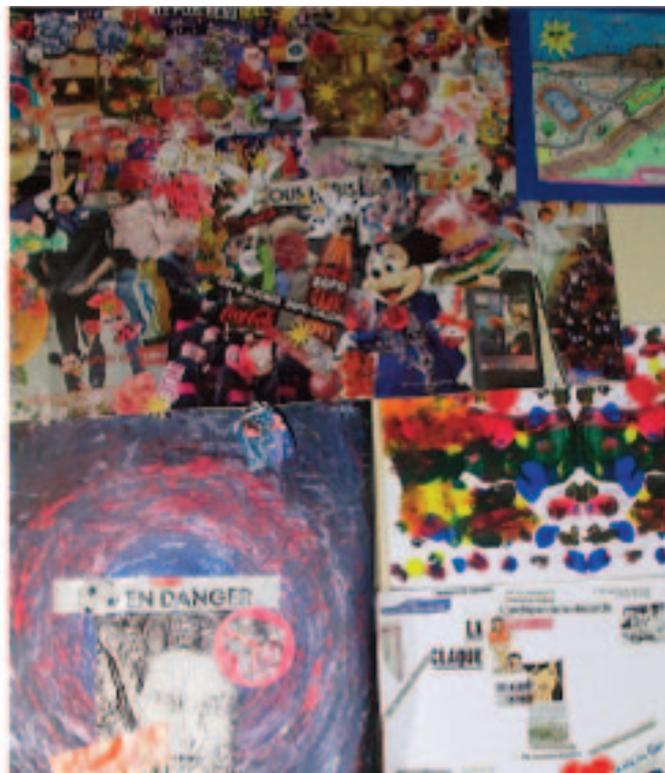


PÔLE ACCUEIL & HÉBERGEMENT D'URGENCE

392 PLACES D'HÉBERGEMENT / 95 SALARIÉS,
30 STAGIAIRES, 1 VOLONTAIRE SERVICE CIVIQUE,
43 BÉNÉVOLES, 2 PERSONNELS EXTÉRIEURS

■ "LA MAISON DANS LA RUE" • ESPACE SOLIDARITÉ INSERTION (ESI)

18 rue de Picpus
75012 PARIS



Activité en 2014 ■ 3 137 personnes accueillies (89% d'hommes et 11% de femmes), soit 153 pers. /jour environ.

- Moyenne d'âge : 43 ans.
- 37 179 passages.
- 689 entretiens sociaux avec 244 personnes différentes.
- L'équipe médicale a donné 752 consultations médicales.
- L'équipe paramédicale a conduit 73 entretiens psychologiques, et prodigué 141 soins en podologie et 72 en soins infirmiers.
- Les accueillis ont pris 5 876 douches, fait 1 291 lessives et reçu des vêtements d'appoint.
- Animations : • atelier libre en informatique, cinéclub, ateliers art/thérapie, journal, prévention-santé, activités sportives, jeux de société, sorties diverses.
- Français Langue Étrangère (FLE) : 62 jours de formation pour un groupe de 19 personnes.

→ L'art thérapie

Depuis Quatre arts-thérapeutes sont venues en stage sur une période de 4 mois à 6 mois en 2014 afin de proposer et d'animer des ateliers de médiation artistique, collage ou peinture, auprès des personnes accueillies à la Maison dans la rue. L'objectif est de leur permettre de s'exprimer. A travers la création les stagiaires les aident à travailler sur l'estime de soi, la confiance en soi, l'affirmation. Elles les encouragent à se mettre en mouvement et à ouvrir leur imaginaire pour prendre progressivement des initiatives et chercher des solutions. C'est aussi les aider à rétablir la confiance à l'autre et leur donner envie de créer des liens. Ceci permettra sur un long terme leur réinsertion dans la société. Les arts-thérapeutes sont à l'écoute de ce qui se passe pour chaque personne, souvent leur présence silencieuse est suffisante pour que les participants exercent leur créativité.

ÉQUIPE : 13 salariés, 21 bénévoles, 21 stagiaires, 1 volontaire du service civique et 2 personnels extérieur.

PUBLIC ACCUEILLI : hommes et femmes isolés, majeurs et sans enfant.

MISSIONS : accueil inconditionnel de personnes en très grande précarité et grande exclusion avec pour objectif principal la sortie de la rue.

■ SERVICE D'ACCUEIL ET DE DOMICILIATION

20 rue Santerre
75012 PARIS

ÉQUIPE : 3 salariés, 8 bénévoles, 9 stagiaires.

PUBLIC ACCUEILLI : tout public.

MISSIONS : permettre aux personnes sans domicile fixe de bénéficier d'une adresse postale pour accomplir leurs démarches administratives et sociales.

Activité en 2014 ■ File active : 4 987.
■ Le service domiciliation a reçu 101 267 courriers destinés aux domiciliés.

■ 21 319 passages / 85 personnes par jour en moyenne.



- 45 745 consultations sur les bornes à disposition dans diverses structures.
- 93 222 consultations extranet.
- Nouvelles domiciliations : 1 939.
- Renouvellements : 1 767.

→ La saturation des services de domiciliations

Une enquête chiffrée sur le nombre d'appels reçus au standard a été menée. Celle-ci a révélé un nombre élevé de personnes en recherche d'une domiciliation (6 000 pour 2014) que le service a refusée, compte tenu d'une file active déjà élevée. Cela confirme la saturation des services de domiciliation à Paris, conjointement à l'augmentation du nombre de personnes en difficulté.

→ L'évaluation des situations au moment du renouvellement

Un travail plus approfondi sur l'évaluation des situations au moment du renouvellement de la domiciliation a été mené. Cela a permis de mettre fin à la prise en charge de personnes ne correspondant plus aux critères de la domiciliation. Des places ont été libérées mais face aux besoins, cela reste insignifiant.

→ La collaboration des bénévoles et leur soutien à l'équipe de salariés

Grâce à l'aide de l'équipe de bénévoles, stabilisée depuis 1 an et impliquée, les principales missions ont été assurées, mais cela est resté insuffisant pour poursuivre la réorganisation du Service (classement du courrier...). Une réunion de travail avec les bénévoles a été mise en place, afin de partager les missions, l'organisation et le public. La démarche engagée devrait se poursuivre en 2015, une fois par trimestre.

■ "SARAH" SERVICE D'ACCUEIL RAPIDE POUR ADULTES EN HÔTEL 20 rue Santerre - 75012 PARIS CENTRE D'HÉBERGEMENT & DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

ÉQUIPE : 7 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : personnes isolées avec ou sans enfant, ou en couple, en situation de précarité, et en capacité de s'engager dans une insertion socioprofessionnelle. / âge moyen : 46 ans.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 71 personnes.

TYPOLOGIE DE L'HÉBERGEMENT : hébergement en hôtel commercial à Paris et proche banlieue avec coin cuisine.

MISSIONS : stabilisation de l'hébergement, accompagnement socioprofessionnel, prise en charge globale, et orientation vers des dispositifs d'hébergement ou de logement.

SPECIFICITÉS DE LA STRUCTURE :

L'accueil en hôtel commercial permet :

- une mobilisation rapide et une souplesse géographique que ne permettent pas les hébergements collectifs ;
- un mode d'hébergement adapté aux personnes qui ne supportent pas la rigueur de la vie en collectivité ;
- l'accès à un accompagnement social propre aux CHRS.

Activité en 2014 ■ 93 personnes accueillies.
■ 24 824 nuitées.

- Moyenne de séjour : 35 mois.
- 20 ménages sortis (22 personnes).
- 46 % des ménages sont sortis vers un logement adapté, transitoire ou ordinaire.

→ Le profil type du public

83 % d'hommes, dont 10 % de sans papier, et 17 % sans res-

source. Nous avons constaté à partir du second semestre de l'année l'accueil sur la structure d'un public désocialisé, venant de la rue, et/ou alternant des périodes de rue avec un hébergement ponctuel sur un dispositif d'urgence, suite aux prescriptions du SIAO Insertion. Nous avons dans un premier temps laissé le temps à ces personnes de se poser, pour ensuite travailler sur l'accès aux droits, et sur les démarches nécessaires pour stabiliser leur situation. Nous avons mis en place cette année nos premières réunions avec les personnes hébergées. Leur rythme en 2016 sera de une par semestre.

Début d'année 2015 une première rencontre s'est tenue avec les gérants d'hôtels pour échanger sur leurs pratiques, leurs difficultés. Cela a permis de revoir les règlements de fonctionnement et de travailler sur une communication réciproque et l'échange des informations indispensables sur le comportement des personnes pour les sensibiliser à une « vigilance bienveillante ». Dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement de SARAH, que nous comptons finaliser à l'automne 2016, nous réfléchissons aux perspectives de la structure. Nous nous interrogeons sur la possibilité de gérer deux ou trois appartements, qui pourraient être partagés et accessibles à des personnes, dont le degré d'autonomie le permet, et en vue de les préparer à l'accès à un logement social.

“

Monsieur M. est hébergé par le CHRS-SARAH, où il a été orienté par la PSA Bastille, via le SIAO. Il est divorcé et sans enfant. Avant d'être hébergé en hôtel, il dormait dans un véhicule qu'on lui avait prêté. Il était alors allocataire du RSA et sans emploi. Toutes ses démarches administratives étaient à jour.

Souhaitant retravailler dans les meilleurs délais, l'assistante sociale l'a orienté vers la conseillère en insertion professionnelle (CIP) du service. Sans activité depuis 3 mois (il avait récemment effectué une mission d'intérim en qualité d'agent régulateur SNCF) il a d'abord souhaité suivre une formation « CAP Plomberie ». Il ne connaissait pas le métier choisi : il avait orienté son projet dans ce sens sur le conseil de ses connaissances. Pour l'amener à se rendre compte de la réalité du marché du travail et du niveau exigé, il a été positionné sur une action « découverte métier du BTP » : il a pu ainsi rencontrer des employeurs et des professionnels du secteur d'activité et a postulé sur une formation en alternance en plomberie. Or sa candidature n'a pas été retenue du fait de son faible niveau en français. Suite à l'abandon de cette piste, le CIP l'a amené à redéfinir son projet professionnel. Une préparation à l'entretien d'embauche lui a été proposée même s'il ne comprenait pas tout de suite l'intérêt de cette démarche : pour lui, sa motivation seule était

suffisante pour convaincre. Avec l'aide du CIP son CV est actualisé et envoyé à des employeurs potentiels.

Or plusieurs pistes restent sans suite pour cause de retards qui lui ont fait manquer des sessions de recrutement. Il apprend l'importance d'être à l'heure aux rendez-vous qui lui sont fixés. Il prend également conscience au fur et à mesure des obstacles liés à sa maîtrise insuffisante de la langue française. Il a pris l'initiative de s'inscrire aux cours municipaux de la ville de Paris en suivant parallèlement des cours de français proposés par le CASP et a appris à vaincre sa panique devant les démarches administratives et à remplir seul les attestations de Pôle Emploi, et ses déclarations trimestrielles de RSA.

Après avoir suivi un bilan de compétence – il est positionné sur la prestation E-FIVE de l'AFPA –, il est sélectionné pour intégrer la formation FLE de « vendeur produits frais » d'une durée de 9 mois avec 2 stages concluants en entreprise. Son travail ayant été apprécié au cours de ces stages, il a pu ensuite effectuer deux missions d'intérim comme vendeur au sein de la même entreprise.

Parallèlement à cet accompagnement proposé par le CIP, Monsieur M. a pu aborder ses difficultés avec l'assistante sociale, qui a adressé une demande de logement social au SIAO.”

■ “BERCY” • CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU)

Boulevard Poniatowski - 75012 PARIS

ÉQUIPE : 20 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : Hommes isolés orientés par le 115 et le SIAO Urgence. / Âge moyen : 47 ans.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 73 places.

TYPOLOGIE DE L'HÉBERGEMENT : 34 chambres individuelles dans un bungalow / 39 cabines individuelles dans des wagons couchettes.

MISSIONS : Accueil inconditionnel qui répond dans un premier temps au besoin de mise à l'abri et offre dans un deuxième temps un accompagnement social qui peut permettre de susciter chez la personne accueillie la construction d'un projet de vie.

Activité en 2014

■ 136 personnes accueillies.

■ 26 048 nuitées.

■ Durée moyenne de séjour : 13 mois.

■ 65 personnes sorties.

➔ Par son statut d'hébergement d'urgence, le centre accueille toute personne sans abri et isolée. Ce principe d'inconditionnalité met à mal la mission de réinsertion et d'orientation du CHU.



Notre structure se trouve en difficulté dans sa prise en charge des étrangers sans titres de séjour ou « sans papiers ». Cette catégorie rassemble 47.8% de nos effectifs. Le séjour à Bercy qui ne devrait être qu'un passage, un tremplin permettant de partir d'un bon pied, se révèle être un système grippé sans aucune perspective de sortie à court ou moyen terme. Nous constatons que les personnes accueillies s'attachent alors à la structure comme à une fin de parcours.

LES ACCUEILS TEMPORAIRES

Les accueils hivernaux du CASP sont composés de 3 centres d'hébergement d'urgence (CHU) accueillant 248 personnes : le CHU REUILLY accueille des personnes isolées et des couples (160 personnes), le CHU PANTIN accueille des personnes isolées (38 personnes), et le CHU Familles de la PORTE DORÉE accueille 50 personnes réparties sur 14 familles venant de la rue. Ces sites sont ouverts pour une période définie, correspondant à une période dite hivernale de plus ou moins longue durée. ■

■ "REUILLY" • CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU)

71 bd Diderot - 75012 PARIS



© Célia Dazin

ÉQUIPE : 35 salariés dont 2 cadres et 8 travailleurs sociaux, et 4 bénévoles sont à l'œuvre (animation d'un "salon" esthétique, d'ateliers culturels, écrivain public, moments d'échanges).

PUBLIC ACCUEILLI : en majorité, un public venant de la rue (32%) ou d'une autre structure d'urgence (36%). / Moyenne d'âge : 36-45 ans.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 160 places.

MISSION : accueillir sans conditions toute personne sans abri et lui faire bénéficier de prestations comprenant le gîte, le couvert et l'hygiène, ainsi qu'une première évaluation médicale, psychique et sociale, en vue d'une orientation vers une struc-

ture adaptée à ses besoins.

Centre ouvert tous les jours 24h/24, pour accueillir les personnes en chambres partagées, et leur fournir 3 repas par jour.

Activité en 2014

- 347 personnes accueillies.
- 187 nouvelles personnes accueillies en 2014. Ce chiffre correspond à plus d'un renouvellement complet de la file active de l'établissement.
- 58 400 nuitées.
- 175 200 repas servis.

→ Les problématiques de santé tant somatique que psychologique sont prégnantes, et requiert l'activation d'un partenariat actif et développé.

→ Dans un collectif de 160 personnes, la vie requiert une attention particulière afin d'amener les personnes à tisser des liens pour limiter le caractère impersonnel des lieux. D'où de nombreux ateliers tels que des ateliers de peinture du site, des ateliers de peinture, des animations, des sorties culturelles et sportives.

→ En 2014, une étude sociologique sur la question "Comment habiter un CHU ?" a été menée pendant plus de 6 mois auprès des hébergés et des salariés volontaires par une équipe d'étudiants de l'Institut Catholique de Paris, encadrés par Sophie Rouay-Lambert, docteur en sociologie.

■ "PANTIN" • CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU)

24 chemin des Vignes - 93500 PANTIN

(OUVERTURE LE 26 NOV. 2014)

ÉQUIPE : 9 salariés dont un chef de service et 3 travailleurs sociaux.

PUBLIC ACCUEILLI : en majorité, un public venant de la rue (32 personnes), ou d'une autre structure d'urgence (6 personnes). / âge moyen : 45 ans.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 38 places.

MISSION : accueillir sans conditions toute personne sans abri et lui faire bénéficier de prestations comprenant le gîte, le couvert et l'hygiène, ainsi qu'une première évaluation médicale, psychique et sociale, en vue d'une orientation vers une structure adaptée à ses besoins.

SPÉCIFICITÉS DE LA STRUCTURE :

Centre ouvert tous les jours 24h/24, pour accueillir les personnes en chambres partagées, et leur fournir 3 repas par jour.

Activité en 2014

- 38 parisiens dont 21 femmes et 17 hommes orientés par le 115 ou le SIAO de Paris.
- 1 800 nuitées.
- 4 104 repas servis.

→ Le public est un public très désocialisé et en grande précarité qui a eu besoin de se poser pendant quelques semaines pour se mobiliser dans leur trajectoire personnelle.

→ Outre les ouvertures de droit et les évaluations des situations, un travail de vie en collectivité a permis aux personnes de retrouver une forme de confiance, et de développer entre elles des liens de solidarité très forts.

■ "PORTE DORÉE" (OUVERTURE LE 31 DÉC. 2014) CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU) "FAMILLES"

295 avenue Daumesnil
75012 PARIS

ÉQUIPE : 8 personnes, dont un chef de service et deux travailleurs sociaux.

PUBLIC ACCUEILLI : familles venant de la rue.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 50 places / une quinzaine de familles.

MISSIONS : le CHU Porte Dorée répond à l'aspect urgentiste de l'accueil de familles nécessitant un accompagnement par une équipe pluriprofessionnelle, et par ailleurs à la nécessaire préservation de l'enfance dans le contexte particulier de sa famille. Pour ce faire, l'équipe socio-éducative devra développer un partenariat le plus large et le plus serré possible : PMI, urgences pédiatriques, mairie pour la scolarité, associations de quartier, services sociaux de secteur.

SPÉCIFICITÉ DE LA STRUCTURE : Ouverte tous les jours 24h/24.

Activité en 2014 ■ Le 31 décembre au soir, 8 familles étaient installées dans le centre, et le "peuplement" a été réalisé en 2 jours.

■ 8 nuitées.

■ 8 repas servis.

➔ L'accueil de familles dans un CHU Familles temporaire vient en complément des nombreuses déclinaisons offertes aux familles en nécessité de soutien en vue d'une insertion.

Avec d'autres associations du secteur de l'exclusion sociale, le CASP observe un accroissement de difficultés liées à la santé psychique. Les centres d'hébergement, les services sociaux, l'accueil de jour et le pôle logement sont quotidiennement confrontés à des comportements qui rendent difficile la cohabitation dans les structures et qui entravent l'accompagnement vers l'insertion.

PRÉCARITÉ ET SOUFFRANCE PSYCHIQUE

Des addictions à l'alcool, des troubles du comportement, des pathologies mentales apparentes sont régulièrement constatés. À l'instar des résultats de l'enquête Samenta réalisée par l'Observatoire du Samu social de Paris et l'INSERM en 2009 auprès d'un échantillon représentatif de la population sans logement personnel, les équipes sont en permanence confrontées à des problématiques complexes liées à la santé psychique.

À titre d'exemple, une estimation faite par l'équipe sociale du CHU Reuilly (149 accueillis) fait apparaître que près de 40% de la population hébergée souffrent de troubles d'ordre psychologique, et près de 20% sont concernés par des addictions. Près de 30% des personnes identifiées comme souffrant de troubles d'ordre psychique suivent un traitement en CMP ou en hôpital psychiatrique. L'équipe mobile qui reçoit

des hébergés sur rendez-vous une demi-journée par semaine fait part de 35 signalements et d'une file active hebdomadaire d'à peu près 10 personnes. Parmi les personnes reçues par l'infirmière, plus de 85% sont sectorisées et ont un suivi régulier par leur CMP de référence. Or près de 60% des personnes identifiées par l'équipe sociale comme ayant besoin de soins dans le domaine des addictions, en CMP ou en psychiatrie ne bénéficient pas d'une prise en charge dans le domaine de la santé mentale. Parmi ces personnes un nombre significatif refuse notamment d'aborder les questions de santé avec leur assistante sociale.

Les partenariats mis en place avec les CMP, les hôpitaux, le réseau psychiatrie précarité et les associations telles que l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (A.N.P.A.A.) apportent des soutiens considérables. Mais de nombreuses personnes souffrant de troubles psychiques manifestes sont durablement en rupture de soins et affichent une attitude de déni ou refusent toute intervention. La présence d'un psychologue dans les équipes facilite un « aller vers » permettant dans le temps l'accès aux soins. Mais alors que la réforme de la psychiatrie amène l'orientation de nombreux patients vers les structures d'hébergement, la plupart ne disposent pas des moyens nécessaires pour développer un accompagnement adéquat. ■

■ “MASSÉNA” • CENTRE D’HÉBERGEMENT DE STABILISATION (CHS)

19bis av. Pierre-Sémard
94200 IVRY-SUR-SEINE



ÉQUIPE : 14 salariés, 1 bénévole.

PUBLIC ACCUEILLI : hommes isolés à partir de 40 ans.

CAPACITÉ D’ACCUEIL : 34 places de stabilisation et 20 places d’extension hivernale, toutes en chambre individuelle.

MISSIONS : accompagnement socio-éducatif en vue d’une resocialisation et de la reconstruction d’un parcours autonome.

Activité en 2014 ■ 70 personnes accueillies.
■ 17 entrées.

■ 19 467 nuitées.

■ 22 738 repas servis.

■ 17 sorties.

→ L’année 2014 a été marquée par l’annonce de la pérennisation du CHS dans les locaux de la SNCF à Ivry-sur-Seine, permettant de repenser l’implantation du site dans son territoire et celui du développement des partenariats.

■ “SERVAN” • CENTRE D’HÉBERGEMENT DE STABILISATION (CHS)

52 rue Servan
75011 PARIS

ÉQUIPE : 15 salariés, 9 bénévoles.

PUBLIC ACCUEILLI : femmes vieillissantes désocialisées / âge moyen : 62 ans, environ 30 % ont plus de 65 ans / 43% sans ressources, 13% au RSA et 25% en attente de régularisation administrative.

CAPACITÉ D’ACCUEIL : 52 places en chambres individuelles ou partagées.

MISSIONS : accompagnement socio-éducatif en vue d’une resocialisation et de la reconstruction d’un parcours autonome.

Activité en 2014 ■ 68 personnes accueillies.
■ 18 entrées.

■ 18 467 nuitées.

■ 26 218 repas.

■ 17 sorties.

→ L’année 2014 a été marquée par la régularisation administrative de plusieurs personnes qui ont pu quitter le dispositif pour une solution d’hébergement mieux adaptée et un projet de vie vers l’insertion.



■ **“LES VIGNES”** PUIS (OCTOBRE) **“BARON-LE-ROY”**

24 chemin des Vignes
93500 PANTIN

51 rue Baron-le-Roy
75012 PARIS

• CENTRE D'HÉBERGEMENT DE
STABILISATION (CHS)

ÉQUIPE : 11/12 salariés, 1 bénévole.

PUBLIC ACCUEILLI : hommes isolés désocialisés / âge moyen : 46 ans / 42,65 % sans ressources, 35,29 % au RSA et 27,94 % en attente de régularisation administrative.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 40 places en chambres de 3 ou 4 personnes. / 51 places réparties en 39 chambres individuelles et 6 chambres doubles.

MISSIONS : accompagnement socio-éducatif en vue d'une re-socialisation et de la reconstruction d'un parcours autonome.

**Activité
en 2014**

- 68 personnes accueillies.
- 14 025 nuitées.

- 29 entrées.
- 18 369 repas servis.
- 14 025 nuitées.
- 17 sorties.

→ L'année 2014 est celle du déménagement du CHS Les Vignes à Pantin pour la rue Baron-Le-Roy, à Paris dans le 12^e arrondissement de Paris, qui offre des meilleures conditions d'hébergement aux résidents : chambres individuelles ou doubles, espaces collectifs plus spacieux. Cette opération a été réalisée avec une extension d'activité de 11 places qui ont été dédiées à des résidents du CHU Reuilly.

“ **Au moment de son admission** en 2010 au Centre d'hébergement de stabilisation Servan, Mme M. présente les traits d'une personne qui a connu la grande précarité. Un physique extrêmement marqué par l'absence totale de soins, d'hygiène et d'équilibre alimentaire... Difficilement abordable au départ, Mme M. se tient immobile dans les espaces collectifs du centre, des heures durant parfois, observe l'environnement et refuse d'entrer dans un seul bureau... Elle s'exprime peu, se montre souvent méfiante lorsqu'on s'adresse à elle. Mme M. a un rapport à l'hygiène très compliqué. Elle stocke dans sa chambre toute sorte de déchets et d'objets qu'elle achète de manière compulsive dès qu'elle perçoit ses prestations sociales. Elle refuse de prendre des douches et de laver son linge. Elle est discrète quant aux événements qui ont marqué son parcours. À son admission, elle n'a pas de carte nationale d'identité ni de couverture sociale. Son unique intérêt et son seul lien avec l'assistante sociale : son allocation RSA qui fera pourtant l'objet de suspensions régulières,

faute d'avoir réussi à fournir les informations et les documents demandés par la CAF pour son maintien. C'est cette accroche qui a permis de garder un lien avec elle pendant des années et d'arriver enfin à former un projet concret. Grâce à l'accompagnement de l'Aide médico-psychologique (AMP) et au suivi de l'assistante sociale pour son RSA, à travers aussi les échanges informels avec la psychologue, le moniteur éducateur, les permanents et les agents de service, Mme M. a appris au fil du temps à faire confiance à l'institution et à livrer des moments importants de sa vie.

C'est au moment de la signature annuelle du contrat de séjour dans l'établissement qu'elle a exprimé à la chef de service le désir d'être orientée dans un centre d'hébergement adapté aux personnes en situation de handicap.

Le lien a été fait alors avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) pour que Mme M. soit reconnue comme personne handicapée et orientée vers une structure adaptée.

”

■ “LOGÉTAPE” • HÉBERGEMENT DE STABILISATION EN LOGEMENT D’ÉTAPE DANS LE DIFFUS

18^e et 20^e
arrondissements
de PARIS

ÉQUIPE : 1 conseillère en économie sociale et familiale (CESF).

PUBLIC ACCUEILLI : femmes et hommes hébergés dans les CHS du pôle, en capacité d’accéder à l’autonomie dans un logement et en attente d’une solution pérenne / âge moyen : 52 ans / 34,78% bénéficiant du RSA, 39,33% d’un salaire.

CAPACITÉ D’ACCUEIL : 20 places dans des logements HLM d’EFDIS.

MISSIONS : apprentissage de l’autonomie en logement partagé en vue d’une insertion sociale aboutie.

Activité en 2014 ■ 23 personnes accueillies.
■ 8 entrées.
■ 6 944 nuitées.
■ 5 sorties.

→ 2014 a marqué l’ouverture du dispositif au CHU REUILLY. En effet, 3 places ont été mises à disposition et ont permis d’accueillir des résidents dont l’un avait besoin de stabilité pour poursuivre ses soins, l’autre était en phase de stabilisation et le troisième proche de l’insertion.

Avec d’autres associations, le CASP constate un accroissement du nombre de personnes âgées dans ses structures d’hébergement d’urgence et de stabilisation.

LES PERSONNES ÂGÉES EN SITUATION ADMINISTRATIVE PRÉCAIRE

Pour les personnes accompagnées ayant connu des périodes d’errance prolongées,

l’accès à une structure dédiée aux personnes âgées (foyer logement, maison de retraite) est souvent difficile pour des raisons liées aux exigences des administrations (par exemple la difficulté récurrente à réunir les preuves de domiciliations antérieures) ou aux habitudes de vie des personnes. Pour les personnes n’ayant pas de titre de séjour, ces dispositifs pour personnes âgées restent tout à fait inaccessibles puisqu’il faut être en situa-

tion régulière pour obtenir l’aide sociale. Au constat des statistiques d’activité des centres d’hébergement du CASP pratiquant un accueil inconditionnel, près d’un tiers des personnes qui y transitent est en situation administrative précaire. Les titres de séjour provisoires, pour soins ou autres motifs, ne sont souvent pas renouvelés et la durée de l’attente d’une régulation peut atteindre jusqu’à dix ans. Les personnes vieillissantes subissent plus particulièrement cette situation lorsqu’elles deviennent dépendantes. Les centres d’hébergement ne sont pas équipés pour offrir une aide à la personne au quotidien lorsqu’elle perd sa mobilité ou qu’elle développe des problèmes de santé majeurs liés au grand âge. Les équipes tentent cependant de mettre en place les soutiens nécessaires grâce à des partenariats et au bénévolat. Il s’agit aussi d’une question de santé publique qui interpelle tout le secteur d’activité de l’hébergement. ■

FAMILLES

“CRETET” • CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

7 rue Cretet
75009 PARIS

ÉQUIPE : 14 salariés, dont une assistante sociale, 2 stagiaires.
PUBLIC ACCUEILLI : familles monoparentales essentiellement. Possibilité d'accueillir des couples, des femmes enceintes, des nourrissons. / âge moyen des mères : 37 ans. / âge moyen des enfants : 7 ans. / orientation via le SIAO insertion.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 58 places.

TYPOLOGIE DE L'HÉBERGEMENT : 32 chambres de 1 à 4 personnes.

MISSIONS : Répondre au besoin matériel de base des personnes – l'hébergement – pour leur permettre de se poser et

d'accéder, avec un accompagnement social personnalisé, à un logement durable.

Activité en 2014

- 33 ménages accueillis (67 personnes, soit 36 adultes et 31 enfants).
- 19 473 nuitées.
- Durée moyenne de séjour : 30 mois.
- 15 888 repas servis.
- 14 sorties.
- Accès à un logement pour 75 % des ménages à leur sortie.

“POUCHET” • CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

20 rue Pouchet
75017 PARIS

ÉQUIPE : 8 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : familles monoparentales essentiellement, couples avec 1 enfant. Possibilité d'accueillir des couples, des femmes enceintes, des nourrissons. / âge moyen des mères : 37 ans. / âge moyen des enfants : 6 ans. / Orientation via le SIAO insertion.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 50 places.

TYPOLOGIE DE L'HÉBERGEMENT : 25 chambres de 1 à 3 personnes.

MISSIONS : répondre au besoin matériel de base – l'hébergement- qui permettra personnes de se poser pour leur permettre

avec un accompagnement social personnalisé d'accéder à un logement durable.

SPÉCIFICITÉ DE LA STRUCTURE : repas confectionnés par les résidents dans la cuisine collective, accès par badge permettant une plus grande autonomie des résidents.

Activité en 2014

- 28 ménages accueillis (58 personnes, soit 30 adultes et 26 enfants, dont 2 majeurs).
- 18 234 nuitées.
- Durée moyenne de séjour : 29 mois.
- 11 sorties.

PATIENTS SANS DOMICILE FIXE

La sortie d'hôpital crée une situation de risque pour les personnes atteintes de pathologies lourdes qui sont sans domicile. Alors que les hôpitaux prononcent les sorties de plus en plus tôt dans le cadre d'une politique de baisse des durées moyennes de séjour, des patients en situation précaire, sans domicile fixe, qui ne disposent d'aucune ressource, n'ont souvent nulle part où aller au moment où leur hospitalisation s'arrête.

Depuis dix ans, le centre des Maraîchers, géré par le CASP, offre un lieu de repos et de répit pour ces patients qui n'ont pas de solution d'hébergement. Atteints de cancer, d'insuffisance rénale et en dialyse, d'hypertension artérielle, de VIH, de leucé-

mie..., en phase de convalescence ou en soins ambulatoires, ils sont le plus souvent orientés par les services sociaux des hôpitaux dans le cadre d'un partenariat de longue date. Hommes ou femmes, ils peuvent y séjourner le temps nécessaire pour retrouver des forces et obtenir ensuite une orientation vers un lieu de vie adapté.

Alors que le centre reçoit entre 120 et 130 demandes d'admission par an, demandes qui dépassent ses capacités d'accueil, le SIAO constate de son côté un nombre de sollicitations d'hébergement très élevé à la sortie des hôpitaux. Un transfert du centre prévu pour fin 2015 vers des locaux neufs plus grands, situés rue Pixéricourt dans le 20^e arrondissement de Paris, permettra au SIAO et au CASP de mieux répondre à ce besoin pressant. ■

PERSONNES ISOLÉES

■ "TILLIER" • CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS) 4 rue Claude-Tillier 75012 PARIS

ÉQUIPE : 14 salariés, dont une assistante sociale et une CESF.
PUBLIC ACCUEILLI : isolés, parent ayant un droit de visite et d'hébergement. Personnes en situation de précarité, en capacité administrative d'accéder à une insertion professionnelle. Orientation via le SIAO insertion. / âge moyen des adultes : 37 ans. / âge moyen des enfants (dans le cadre du droit de visite de leur parent) : 10 ans.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 60 places.

TYPOLOGIE DE L'HÉBERGEMENT : 40 chambres de 1 à 2 personnes (20 isolés – hommes ou femmes, 5 couples, 15 chambres réservées à des parents ayant un droit de visite et d'hébergement de leur enfant).

MISSIONS : répondre au besoin matériel de base des personnes – l'hébergement – pour leur permettre de se poser et d'accéder, avec un accompagnement social personnalisé, à un logement durable.

SPÉCIFICITÉS DE LA STRUCTURE : accueil et hébergement d'enfants dont le parent hébergé a un droit de visite et d'hébergement, soutien à la parentalité.

Activité en 2014 ■ 49 ménages accueillis (78 personnes, dont 58 adultes et 20 enfants).

■ 20 338 nuitées.

■ Durée moyenne de séjour : 21 mois.

■ 11 339 repas servis.

■ 57% des personnes ont eu accès à un logement à leur sortie, 5% à une résidence sociale.

→ L'accueil des pères

Nous avons développé l'accueil de pères ayant un droit de visite et d'hébergement. Le projet de ce type d'accueil est de permettre de renouer le lien entre le parent et l'enfant, lien altéré par la situation de précarité du parent (perte de logement, perte de travail, parcours de rue...).

Tout en travaillant sur sa réinsertion économique et sociale, le parent peut de nouveau jouer son rôle auprès de son enfant. L'accueil de ce public nous amène à développer le partenariat avec les services chargés de la protection de l'enfance et des services juridiques. Il est parfois nécessaire d'aider ces pères à faire valoir leurs droits.

■ "LES MARAÎCHERS" • CENTRE D'HÉBERGEMENT POST-HOSPITALIER 64 rue des Maraîchers 75020 PARIS

ÉQUIPE : 12 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : hommes et femmes isolés sans conditions d'âge, démunis et sans domicile fixe, fragilisés par une pathologie, orientés par les services sociaux des hôpitaux d'Ile-de-France. Elles doivent être autonomes dans la gestion de leur traitement et dans les actes de la vie quotidienne. / Âge moyen : 44 ans.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 28 places.

TYPOLOGIE DE L'HÉBERGEMENT : 8 chambres individuelles, 10 chambres doubles.

MISSIONS : hébergement et accompagnement social global individualisé des personnes jusqu'à l'orientation vers une structure pérenne ou un logement adapté.

SPÉCIFICITÉS DE LA STRUCTURE : centre d'hébergement d'urgence, mais admission sur dossier médical et social.

Activité en 2014 ■ 44 personnes accueillies (hommes : 64%, femmes : 36%).

■ 75% sortant de l'hôpital.

■ 9 074 nuitées.

■ Taux d'occupation : 83 %.

■ Moyenne de séjour : 12 mois.

■ 17 sorties.

■ 58 % des personnes orientées à leur sortie vers un appartement de coordination thérapeutique.



© Pierre Faure

→ La perspective d'intégrer les futurs locaux de Pixéricourt se concrétisent peu à peu. Les personnes seront accueillies dans des petits studios. Nous resterons pour autant inscrits dans un projet d'hébergement d'urgence, supposant donc un *turn-over* régulier des résidents. Nous mesurons le risque de voir les personnes s'installer dans ce type d'hébergement. C'est pourquoi, nous renforçons les contacts avec les partenaires des structures d'Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT).

MAISON D'ACCUEIL "ÉGLANTINE"

■ SITE SALNEUVE

21 rue Salneuve - 75017 PARIS

ÉQUIPE : 30 salariés, 1 bénévole vestiaire.

PUBLIC ACCUEILLI : femmes en situation de précarité enceintes à partir du 7^e mois de grossesse jusqu'aux 3 mois de l'enfant orientées par le SIAO 115 (*service urgence*) ; femmes avec 1 à



4 enfants inscrites dans un parcours d'insertion et orientées par le SIAO Insertion ou les SSDP (*service insertion*).

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

- Service Urgence : 60 places.
- Service Insertion : 88 places.

MISSIONS : héberge-

ment et accompagnement social tout en offrant un suivi particulièrement dédié à la périnatalité et à la parentalité.

Activité en 2014

- 267 personnes (152 enfants / 116 familles).
- 80 naissances.
- 51 313 nuitées.
- 47 493 repas servis.
- 120 personnes sorties.

→ • Service Urgence : réunions d'expression hebdomadaires, ateliers sur la contraception, les MST, l'allaitement, la préparation à l'accouchement, la prise en charge du nouveau-né.

• Service Insertion : Ateliers sur la gestion du budget, soirée sur l'excision.

→ Début des travaux d'humanisation des locaux, repas des femmes, sortie d'été, soirée contes, fête de Noël.

■ SITE TRÉVISE

12 cité de Trévisse - 75009 PARIS

ÉQUIPE : 8 salariés (certains salariés mutualisés avec le service d'Eglantine).

PUBLIC ACCUEILLI : femmes seules avec 1 enfant inscrites dans un parcours d'insertion en capacité d'intégrer un logement autonome et orientées par le SIAO Insertion et les SSDP.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 36 places.

MISSIONS : hébergement et accompagnement social tout en offrant un suivi particulièrement dédié à la parentalité.

Activité en 2014

- 46 personnes accueillies, soit 23 familles / 23 enfants.
- 1 naissance.
- 12 720 nuitées.
- 12 personnes sorties.

→ Début des travaux d'humanisation des locaux, ouverture des visites, fête de Noël.

"CHAMPIONNET"

RÉSIDENCE SOCIALE

60 rue Championnet - 75018 PARIS

ÉQUIPE : 1 salarié.

PUBLIC ACCUEILLI : familles monoparentales en insertion avec 1 ou 2 enfants et en préparation du relogement définitif.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 55 places, 22 logements.

MISSIONS : hébergement et accompagnement social.

Activité en 2014

- 72 personnes accueillies, soit 32 familles.
- 19 763 nuitées.
- 22 personnes sorties soit 9 familles.

Les familles hébergées et accompagnées par le CASP sont souvent en capacité de gérer leur quotidien de manière autonome. Leur passage dans les structures du CASP leur permet le plus souvent de consolider leur situation professionnelle, de régler des problèmes administratifs ou financiers, et de préparer l'accès à un logement autonome dans le parc social. Les durées longues de séjour sont le plus souvent motivées par l'attente d'une proposition de logement ; si

FAMILLES SANS DOMICILE

celle-ci arrivait plus tôt, la plupart des familles pourraient voler de leurs propres ailes bien plus rapidement.

Les familles moins autonomes ou vulnérables ont toutefois besoin d'un accompagnement renforcé.

Les femmes enceintes sans domicile fixe sont particulièrement exposées à des facteurs de risque multiples. Les statistiques du service urgence de la Maison d'Accueil Eglantine, qui héberge des femmes enceintes sortant de l'hôtel ou des centres d'urgence, illustrent cette vulnérabilité accrue : sur 80 enfants nés 6 sont nés prématurément, 13 par césarienne. Plusieurs grossesses, dont 3 gémellaires, étaient à risque : 5 diabètes gestationnels, 3 femmes souffrant de surcharge pondérale et de diabète, 2 de troubles alimentaires importants dont l'anorexie, 1 VIH, 6 hépatites B et C. Vingt femmes souffraient de fragilités psychiques avec risque de décompensation post-accou-

chement. Trois enfants sont nés avec des handicaps orthopédiques, 2 avec un déficit en glucose (favisme), 1 avec un handicap cardiaque. Un enfant a dû être placé à la naissance, un autre est né sous x. Le suivi périnatal assuré dans la structure par une puéricultrice et une auxiliaire puéricultrice est étayé par des partenariats médicaux (SOLIPAM, maternités, PMI...).

Les femmes enceintes hébergées à l'hôtel par le Samu Social et accompagnées par la CAFDA au titre de leur demande d'asile peuvent faire appel au pôle médical de la structure. En 2014 de nombreuses grossesses n'avaient pas été suivies jusqu'à une date proche du terme, obligeant les équipes à organiser leur prise en charge par les hôpitaux dans des délais très courts. Par ailleurs, alors que la vie à l'hôtel est en soi peu adaptée à la vie de famille, le changement d'hôtel (sur tout le territoire de l'Ile-de-France) imposé systématiquement au moment d'une naissance (418 accouchements dans l'année) est particulièrement éprouvant pour les femmes qui sortent de maternité.

Des actions de prévention et de soutien à la parentalité sont aussi proposées : des rencontres individuelles sur le lien avec l'enfant, sur sa place dans la fratrie, sur le dialogue, l'autorité... La maison d'accueil Eglantine veille plus particulièrement à reconnaître la place des pères dans l'éducation des enfants. Dès qu'ils sont présents dans leur éducation et quand les relations de couple ne sont pas trop conflictuelles (situations de violences, ●●●

●●● etc.), l'équipe paramédicale et l'équipe sociale accompagnent le père pour qu'il trouve, retrouve ou maintienne sa place auprès de l'enfant. (Pour les 80 naissances du service urgence ayant eu lieu en 2014, 52 enfants ont été reconnus par le père). Lorsque des carences, des préoccupations liées à la protection de l'enfance sont repérées, une procédure spécifique d'information préoccupante est lancée auprès de la Cellule de recueil des informations

préoccupantes (CRIP).

L'absence ou l'insuffisance de ressources créent des problèmes majeurs pour les familles hébergées à l'hôtel au titre de la demande d'asile. Les femmes enceintes et les enfants sont plus particulièrement exposés aux risques de carences alimentaires ou d'abandon de soins. Aussi, l'orientation vers des aides caritatives dans les départements où sont situés les hôtels est un axe majeur de l'accompagnement des familles. ■

2014	Familles hébergées	Familles accompagnées	Naissances	Enfants de moins de 3 ans	Mineurs
Structure expérimentale - Eglantine Urgence	Hébergement collectif 144 personnes / 72 familles		72	72	80
Structure expérimentale Eglantine Insertion	Hébergement collectif 154 Personnes /59 familles		3	3	95
CHRS Pouchet,	Hébergement collectif 57 personnes en famille/22familles		-	7	26
CHRS Cretet	Hébergement collectif 66 personnes en famille/ 23 familles		-	10	31
CHRS SARAH	Hébergement en hôtel 11 personnes en famille/ 4 familles		-	2	5
CHRS Tillier	Hébergement collectif 42 personnes en famille/ 21 familles		-	1	20
CAFDA	Orientation vers le SAMU social (hôtel)	8 586 personnes 2 545 familles	418	1554	4 507
CADA	Hébergement en appartement éclatés 72 personnes/ 16 familles		2	15	43
Service réfugiés	Orientation vers le SAMU social (hôtel)	991 personnes 384 familles	32	188	685
CASP-étape	Orientation vers le SAMU social (hôtel)	319 personnes 74 familles	4	27	173
TOTAL	Familles hébergées Familles accompagnées	217 familles 3 003 familles	531 naissances	1 879 enfants de moins de 3 ans	4 665 mineurs

Le CASP loge aussi de nombreuses familles dans les logements accompagnés gérés par le pôle logement de l'association : résidences sociales et appartements en diffus.

SERVICE RSA

14 rue de Rambervillers
75012 PARIS**ÉQUIPE** : 14 salariés.**PUBLIC ACCOMPAGNÉ** : allocataires du RSA de plus de 3 ans dans le dispositif et/ou de plus de 50 ans et les familles (personnes isolées, familles, familles monoparentales et couples avec ou sans enfants).**MISSIONS** : construction avec l'allocataire de son projet social et/ou professionnel, balisé de différentes étapes (alternatives, réajustements) tout en agissant sur les freins périphériques à cette construction. Travail avec la personne sur les "perspectives" de sa situation, sur son avenir, afin de l'aider à se projeter dans le temps. Les différentes étapes de cette insertion sont mentionnées dans le contrat d'engagement réciproque, outil indispensable comme repère dans le parcours. Notre accompagnement consiste en une prise en charge globale de la situation de la personne : traiter toutes les problématiques d'ordre social et professionnel et déposer les demandes, les dossiers nécessaires à leur résolution.

→ Nous accompagnons un public devant faire face à un cumul de « handicaps » : des difficultés financières, un isolement social, une fragilité psychologique, un déni ou l'insuffisance de prise de conscience d'une problématique d'addiction, une situation locative précaire, une rupture plus ou moins longue avec le monde du travail.

L'ensemble de ces problématiques ont pour incidence une perte de confiance en soi, un sentiment d'échec, sentiment renforcé chez les plus de 45 ans et en particulier chez les seniors ("leur avenir est plutôt derrière eux"). Ces personnes expriment le souhait d'un avenir meilleur alors qu'elles présentent un état de découragement et qu'elles sont souvent "déroutées" et en perte d'un statut social dont l'un des effets est le délitement des liens sociaux, facteur de leur isolement.

Accompagner les personnes les "plus éloignées de l'emploi" vers une sortie du dispositif suppose de mettre les moyens sur l'axe de l'insertion professionnelle, tout en travaillant en parallèle la question de l'insertion sociale. ■

Activité en 2014

- 1 034 foyers suivis.
- 1 202 adultes suivis et 854 enfants, soit 2 056 personnes.
- File active moyenne des foyers suivis : 739.
- 5 901 rendez-vous proposés.
- 4 529 rendez-vous réalisés.
- 1 408 contrats d'engagement réciproque signés.
- Taux de contractualisation : 74%.
- 369 nouvelles situations.
- 339 sorties.

→ Afin de préparer la fusion CASP-La Clairière-ARAPEJ et notre réponse commune au futur appel d'offres de la DASES 2016-2019, les 3 Services RSA se sont rencontrés régulièrement au cours de l'année.

Deux groupes de travail et un comité de pilotage ont été mis en place de septembre à décembre, afin de répertorier les pratiques de chacun, et de définir des axes de réponses aux appels d'offres.

Une restitution du travail a été réalisée en décembre, réunissant l'ensemble des 3 services. Cette rencontre a favorisé la création de liens entre certains collaborateurs, et l'envie de construire ensemble.

Les responsables des trois services avec leur direction poursuivent en 2015 le travail engagé, pour préparer cette réponse à l'appel d'offres et surtout construire la future configuration du Service RSA, réparti sur 3 sites. ■

Les personnes de plus de 50 ans accompagnées par le service RSA, ainsi que les personnes isolées vieillissantes dans les centres d'hébergement du CASP rencontrent de grandes difficultés pour accéder à l'emploi. Ce public est délicat à accompagner pour plusieurs raisons. Il considère que son avenir est plutôt derrière lui, il se sent rejeté par la société et le monde de l'entreprise. Il a envie ou doit retravailler (années de cotisation pour sa retraite en augmentation) mais n'y croit plus. De plus, étant donné son âge, il a souvent des problèmes de santé plus ou moins graves, qui ont davantage d'impact du fait de son inactivité. Certains bénéficient d'un niveau scolaire qui rend très difficile leur reconversion professionnelle.

**L'INSERTION
PROFESSIONNELLE
DES SENIORS**

Alors que de nombreuses mesures sur l'insertion professionnelle des jeunes (18-25 ans) ont été mises en place, les quelques initiatives pour soutenir les chômeurs de 50 ans ou plus semblent avoir peu d'impact sur les possibilités réelles d'accès à l'emploi. Suite aux remarques de la Communauté Européenne, la France a lancé des campagnes de publicité pour l'emploi des personnes de plus de 50 ans. À Paris, un forum pour l'emploi a été organisé pour les seniors. Mais les préjugés concernant les capacités des personnes plus âgées à assurer un engagement professionnel restent tenaces. Alors que l'espérance de vie augmente, ainsi que le nombre d'années de cotisations pour la retraite, les plus de 50 ans sont mis sur la touche. Pour certaines personnes qui n'ont pas travaillé depuis quelques années, il n'y a ainsi pas d'autres débouchés que le Contrat Unique d'Insertion, et/ou les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). ■

SERVICE EMPLOI

20 rue Santerre
75012 PARIS

ÉQUIPE : 6 salariés et 6 bénévoles.

PUBLIC ACCOMPAGNÉ : en priorité les personnes hébergées par le CASP, en recherche d'emploi et/ou ayant une activité salariée à temps partiel (personnes isolées, familles monoparentales), le public reçu dans les Maisons des entreprises et de l'emploi (MDDE) de la ville de Paris, et celui relevant du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Paris Nord Est.

MISSIONS : amener la personne à construire un projet professionnel cohérent avec les étapes nécessaires, et à trouver un emploi pérenne, en tenant compte de ses potentiels et de ses freins, et de la réalité socio-économique en perpétuelle évolution.

L'intervention va de l'élaboration d'un diagnostic de la situation professionnelle à un travail de construction du projet professionnel, jusqu'à la recherche active d'emploi, avec un accompagnement adapté à chaque situation. Nous privilégions le travail d'accompagnement en entretien individuel, avec une alternance de travail en groupe dans le cadre d'ateliers.

L'accompagnement repose sur un travail de synergie entre les travailleurs sociaux, les conseillers en insertion professionnelle et le chargé de relation avec les entreprises, dans une prise en charge globale de chaque situation.

- Activité en 2014**
- 555 personnes suivies (320 "MDEE" / 59 "PLIE").
 - 2 300 rendez-vous proposés (567 "MDEE" / 900 "PLIE").
 - 1 912 rendez-vous réalisés. (518 "MDEE" / 782 "PLIE").
 - 5 entretiens/ personne en moyenne (2 "MDEE" / 9 "PLIE").
 - Taux d'insertion professionnelle (retour à l'emploi, formation création d'entreprise) : 36%.

→ La vie de l'équipe :

- Mise en place de l'analyse de la pratique en juin

Cette dernière a permis à l'équipe de travailler sur sa dynamique, sa cohésion et sa communication. En effet, chaque conseiller à l'insertion professionnelle est investi dans des actions distinctes, et a des contraintes différentes dans le cadre de sa mission. De plus, un CIP intervient sur un autre site, et n'est pas présent quotidiennement dans l'équipe.

Cette diversité d'actions ne facilite pas la synergie de l'équipe, qui s'est cependant améliorée avec l'analyse de la pratique et l'arrivée de nouveaux collaborateurs.

- Mise en place de réunions de bénévoles

L'équipe de bénévoles, s'étant étoffée cette année pour passer de 2 à 6 personnes, nous avons mis en place des réunions, animés par 2 salariés. Les bénévoles intervenant à des moments distincts dans la semaine, et de ce fait n'ayant pas de contact entre eux, ni avec l'ensemble de l'équipe, ces réunions ont pour objectif de leur transmettre de l'information sur le CASP, le Service, et de créer un lien, une dynamique d'équipe. Ce dernier objectif est difficile à réaliser, les bénévoles n'étant pas toujours disponibles, hormis sur le planning de leurs ateliers. ■

→ **Notre investissement** dans le dispositif PLIE Paris Nord Est a été positif. De ce fait, nous allons accueillir un 2ème référent parcours PLIE à compter de janvier 2015.

Ce dispositif a pour objectif de proposer un accompagnement long (de 18 mois maximum) et intensif, à un public cumulant des problèmes périphériques à l'insertion professionnelle. ■

■ **RÉSIDENCES SOCIALES CASP** : BAUDELIQUE (75018), BOLIVAR (75019), PICPUS (75012), AURIOL (75013), ROI-DE-SICILE (75004), ABOUKIR (75002), BARON LE ROY (75012)

■ **RÉSIDENCES SOCIALES EN PRESTATIONS DE SERVICE** : CHAPELLE (75018), AQUEDUC (75010), BÉRANGER (75003), ANGLAIS (75019), BERCY (75012), RONDELET (75012)

■ **MAISON RELAIS** : SERVAN (75011), BARON LE ROY (75012)

■ **LOGEMENTS DIFFUS** : BAUX EMPHYTÉOTIQUES, "LOUEZ SOLIDAIRE", BAUX ASSOCIATIFS, SOUS-LOCATIONS, PROPRIÉTÉS

Le Pôle Logement gère sous différents statuts (en structure comme en diffus) des logements d'insertion destinés à accueillir temporairement des personnes et familles en difficulté, mal logées ou dépourvues de logement. A l'issue de la prise en charge durant laquelle ils bénéficient d'un accompagnement social lié au logement, les ménages accèdent au logement durable ou sont orientés à leur sortie vers des dispositifs plus adaptés à leur situation.

Les maisons relais accueillent durablement des personnes isolées ayant connu des périodes d'errance et/ou en situation de grande précarité sociale et personnelle. Ce mode d'habitat offre aux occupants un logement autonome ainsi qu'un accompagnement personnalisé et collectif favorisant le lien social.

Toutes les personnes accueillies disposent d'un logement personnel ; elles sont en possession d'un titre d'occupation et s'acquittent d'un loyer.



PUBLIC ACCUEILLI : personnes isolées et familles en situation précaire, mal logées ou dépourvues de logement. Les ménages bénéficient durant tout leur séjour d'un accompagnement social visant l'évolution de leur situation en vue d'accéder au lo-

gement durable ou de se maintenir dans leur logement dans le cadre notamment d'une prise en charge en maison relais.

MÉNAGES SUIVIS : 44% en logement dont le CASP assure la gestion locative et 56% en prestation de service.

MISSIONS : depuis son origine en 1994, le pôle a pour objectif d'accueillir des personnes en difficulté au sein de véritables logements répartis sur 15 arrondissements de la capitale. Les personnes accueillies sont orientées par le SIAO, la Ville de Paris, les collecteurs du 1%, la Région, les différents pôles du CASP. Ce sont le plus souvent des personnes sans domicile fixe, issues des centres d'urgence, d'hôtels et de meublés, d'hébergement en sur-occupation chez un tiers.

La gestion locative ainsi que l'accompagnement social des ménages sont assurés au titre d'une délégation de compétences des pouvoirs publics mais également en vertu de conventions conclues avec des sociétés privées ou publiques gestionnaires de logements sociaux.

Activité en 2014

■ 695 ménages suivis représentant 1181 personnes.

(777 personnes majeures et 404 enfants mineurs).

■ Durée moyenne du séjour : 31 mois.

■ 87 relogements durables réalisés.

■ Accompagnement social lié au logement, actions collectives, ateliers logement et APC (Agence Parisienne du Climat)

- Ouverture de 8 nouveaux logements en diffus en partenariat avec deux bailleurs sociaux.

- Ouverture de deux nouvelles structures rue Baron-le-Roy (12^e) : une résidence sociale (12 logements) et une maison relais (32 logements).

- Mise en place de conventions de partenariat (bailleurs, collecteurs 1%).

➔ **Accroissement** de l'activité sociale et de gestion locative, augmentation des effectifs salariés.

➔ **Développement** de la mission AVDL : prospection immobilière, captation de nouveaux logements en diffus, intensification des actions transversales, développement du partenariat, soutien dans la mise en place des actions collectives, des ateliers logement et projets institutionnels.

➔ **Livraison** de deux nouvelles opérations totalisant 44 logements (résidence sociale et maison relais Baron-le-Roy).

➔ **Suivi** des projets : *maison relais et résidence sociale Polonceau* (18^e) totalisant 53 logements, dont la livraison est programmée en mai 2015. La *maison relais Aligre* (12^e) totalisera une cinquantaine de logements ; son ouverture est programmée en 2017.

Tout au long de l'année, les structures facilitent l'accès à la culture, au théâtre, au cinéma, au cirque, aux activités sportives, organisent des fêtes interactives et des sorties. Ces actions, qui sont préparées avec les personnes accompagnées, avivent les envies, développent des initiatives personnelles, ouvrent des portes vers la société environnante.



Le 5 août 2014, les résidentes et résidents des trois centres de Stabilisation (CHS Servan, CHS Pantin et CHS Masséna) se sont rendus en car, réservé à cet effet, à la base de loisirs de Cergy pour y passer la journée. L'équipe et les résidents ont préparé un barbecue géant. Ce grand espace vert bordé d'un lac artificiel a été propice à la détente et aux jeux. Sur les quarante participants, une quinzaine se sont baignés et ont savouré les plaisirs de la base nautique. Une journée « vacances » très appréciée qui restera gravée dans les souvenirs.

LA CULTURE...

Pendant l'été 2014 les CHRS Tillier, Pouchet et le CHU Les Maraîchers ont conjointement organisé une journée de sortie au Parc floral de Vincennes pour une trentaine de personnes. Le principe retenu pour cette journée : favoriser leur liberté et leur autonomie. Chaque famille a pu ainsi s'organiser comme elle le souhaitait et découvrir par la même occasion ce paysage unique d'art floral et ses activités.





Sortie au Louvre avec quelques résidents du pôle Logement.

Comme beaucoup d'autres structures du CASP, le CHS Massena a établi un partenariat avec l'association Cultures du Cœur. Vingt-huit places pour des spectacles ou des rencontres sportives ont ainsi été données aux résidents. Comme chaque année, quinze résidents ont pu assister gratuitement à l'avant-première du Cirque Phoenix. Une convention établie avec le Secours Populaire Spectacles a par ailleurs permis à 17 résidents de bénéficier d'un tarif attractif pour des tours en péniche dans Paris.

... UN VECTEUR D'INSERTION



Sortie à la Cité des Enfants avec les parents et les enfants du service Réfugiés.



Tournage en novembre 2014 du film "Dheepan", de Jacques Audiard, dans la salle d'attente de la CAFDA.

→ Présentation du Pôle

Le Pôle Asile et ses structures couvrent l'ensemble des dimensions de la situation d'asile (demande d'asile, protection internationale et refus d'octroi de cette protection). La mission du Pôle est d'accueillir, d'orienter et d'accompagner les familles dans le cadre de leur demande d'asile et à l'issue de leurs démarches. Un CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) de 50 places accueille des familles dans des appartements partagés. Toutefois, la grande majorité des familles sont hébergées via le Pôle d'Hébergement et de Réservation Hôtelière (PHRH) du Samu Social de Paris.

Dans le cadre d'une "rencontre et échanges de pratiques", les équipes du Pôle Asile ont été invitées à suivre les équipes du PHRH au cours d'une journée (visite d'hôtel et d'un plateau téléphonique de réservation). 26 salariés du Pôle ont passé une journée avec les équipes du PHRH puis le Pôle Asile a accueilli dans la même formule 32 salariés du PHRH pour une journée d'immersion dans leur travail quotidien auprès du pu-

blic. Ces temps d'immersion réciproque dans la réalité quotidienne de chacun ont été particulièrement appréciés par l'ensemble des équipes et ont facilité la compréhension des missions de chacun, indispensable au travail partenarial quotidien.

Par ailleurs, le Pôle est directement concerné par la réforme de l'asile qui a été lancée en 2013 et qui doit aboutir au milieu de l'année 2015. Dès 2013, le Pôle Asile s'était impliqué dans une concertation multi-acteurs sur la réforme. Suite à la présentation d'un avant-projet de loi en mai 2014, et dans le cadre d'un travail inter-associatif, le Pôle Asile a contribué à soumettre des propositions d'amendements à l'automne 2014, concernant notamment la prise en compte des vulnérabilités, les conditions matérielles d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile, et les questions de droit à leur domiciliation. Le projet de loi a été adopté par l'Assemblée nationale en décembre 2014 et sera présenté au Sénat au printemps 2015. ■

■ “CAFDA”

COORDINATION DE L'ACCUEIL DES FAMILLES DEMANDEUSES D'ASILE

44 rue Planchat
75020 PARIS

ÉQUIPE : 44 salariés, 22 bénévoles.

PUBLIC ACCUEILLI : Familles souhaitant déposer une première demande d'asile à Paris.

MISSIONS : Accueillir, informer, orienter et accompagner les familles dans le cadre d'un accompagnement administratif, juridique, social et médical.

Activité en 2014 2 545 familles, soit 8 586 personnes accompagnées à travers :

- 15 121 rendez-vous
- 6 506 passages aux permanences d'accueil quotidiennes
- 81 familles suivies par les assistants sociaux dans un dispositif d'accompagnement social renforcé
- 164 ateliers d'information (en français, anglais, russe, bengali et arabe), regroupant en moyenne 15 familles chacun
- 940 récits réalisés, 633 entretiens de préparation à l'OFPRA, 683 documents traduits pour l'OFPRA et la CNDA
- 3 418 domiciliations et 48 458 passages sur le site de distribution « Planchat »
- 670 consultations au Pôle médical (+46% par rapport à 2013).

→ Evolution des nationalités et des compositions familiales

En 2014, la proportion des nationalités africaines et asiatiques a augmenté et celle des nationalités européennes hors UE a diminué, entraînant une augmentation de la part des compositions familiales réduites (1 à 3 pers.), ainsi qu'un renforcement de la proportion de femmes et d'enfants dans le public accueilli. La plateforme doit s'adapter à ces mouvements qui impactent directement son activité, et notamment les langues parlées par les personnes accueillies.

→ Conditions d'accueil des familles prises en charge par la CAFDA

Une crise de l'hébergement sans précédent a eu lieu entre août et novembre 2014, laissant quotidiennement de nombreuses familles à la rue (plus de 100 personnes par nuit, au plus fort de la crise en octobre). De plus, les familles sont confrontées à des difficultés de procédure : la part des familles placées en procédure « prioritaire » et en « procédure Dublin » a augmenté de 16% entre le début et la fin de l'année 2014. Au-delà des difficultés accrues de leurs procédures, ces familles ne peuvent alors pas prétendre à un hébergement en CADA, plus adapté que l'hébergement d'urgence hôtelier.

FAMILLES VULNÉRABLES UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GRADUÉ

Les familles accompagnées par la CAFDA peuvent être vulnérabilisées

par leur parcours et leurs histoires. En 2013, la directive européenne dite « directive accueil » a défini les catégories de personnes vulnérables comme suit : les mineurs, les mineurs non accompagnés, les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes enceintes, les parents isolés accompagnés d'enfants mineurs, les personnes qui ont subi des formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle, les victimes de la traite des êtres humains, les personnes ayant des maladies graves, les personnes souffrant de troubles mentaux et les victimes de mutilations génitales féminines. Cette définition n'appréhende les personnes que sous l'angle de leur statut de demandeur d'asile. Or la plateforme constate qu'une évaluation plus pointue est nécessaire pour appréhender la vulnérabilité sociale liée

au parcours d'exil des familles et aux conditions d'accueil en France. Les conditions d'accueil des familles en demande d'asile créent en effet des carences (absence prolongée de scolarité, absence de stabilité hôtelière, absence de projet éducatif et professionnel) qui ont des conséquences psychologiques et sociales importantes. Pour s'adapter aux missions des plateformes (définies depuis 2012 par le référentiel national des plateformes d'accueil des demandeurs d'asile), tout en assurant sa responsabilité sociale liée à l'hébergement d'urgence proposé aux familles, la CAFDA a gradué son accompagnement sur deux niveaux : un accompagnement à l'accès aux droits sociaux est proposé aux familles les plus autonomes ; les familles plus vulnérables sont invitées à un accompagnement social plus spécifique et adapté. Cela suppose qu'une évaluation pluridisciplinaire de la vulnérabilité de la famille soit co-conduite par les intervenants sociaux de la CAFDA et son pôle médical. Les causes principales de vulnérabilité constatées par l'équipe sont les suivantes : santé /santé mentale, protection de l'enfance, soutien à la parentalité, situations de violence (conjugales, délinquance...), décès intrafamilial.

“CADA” CENTRE D’ACCUEIL POUR DEMANDEURS D’ASILE

9 rue de Rivoli
75004 PARIS



MISSIONS : accueil, hébergement et accompagnement social global des familles.

- Activité en 2014**
- 16 familles (72 personnes) accompagnées ; 6 familles (26 personnes) admises et 2 naissances en 2014 ; 5 familles (21 personnes) sorties en 2014 .
 - Taux de réponses définitives positives à la demande de protection internationale : 33 %.
 - Délai moyen de prise en charge : 19 mois.
 - 78% des personnes accueillies originaires d’Europe de l’Est.

→ En 2014, le CADA a mis en place de nombreuses actions, individuelles et collectives, à destination du public accueilli. Plusieurs de ces actions avaient une visée thérapeutique ; espace d’écoute thérapeutique avec un psychanalyste, espace d’accompagnement de femmes enceintes en situation de précarité, ateliers de théâtre à visée thérapeutique. L’objectif était également de favoriser l’expression et l’affirmation de soi des accueillis, ce qui a par exemple été décliné à travers des ateliers d’expression orale, la définition de « projets personnels » des accueillis, l’encouragement à la pratique du bénévolat comme vecteur d’intégration et de valorisation de soi, ainsi que des activités collectives réunissant résidents et équipe du CADA autour du fonctionnement du CADA et l’organisation d’événements tels qu’une fête de fin d’année.

→ Ces activités ont été l’une des modalités à travers lesquelles le CADA a eu recours et a développé son bénévolat, une dynamique lancée dès l’année 2013 et qui s’est poursuivie en 2014, ainsi que des partenariats extérieurs.

ÉQUIPE : 4 salariés, 12 bénévoles.

PUBLIC ACCUEILLI : demandeurs d’asile admis au séjour, en cours de procédure et remplissant les conditions d’admission à l’aide sociale (absence de ressources et d’hébergement).

CAPACITÉ D’ACCUEIL : 50 places en appartements diffus partagés et diffus individuels.

“ **Monsieur A.** vit en France avec sa femme et quatre enfants. Il a eu dans son pays d’origine un parcours complexe et a notamment été torturé. Il est psychologiquement très fragile. Lors de la transcription du récit OFPRA, les explications de Monsieur A. sont claires sur les points précis, mais il lui est difficile de suivre une trame chronologique. Son récit est un véritable puzzle. La demande d’asile est enregistrée en procédure prioritaire par la préfecture de Paris en mai 2013, après une période “Dublin”. Monsieur et Madame sont convoqués une première fois pour un entretien à l’OFPRA en juin 2013. Monsieur sera encore convoqué et entendu à deux reprises. Un rendez-vous est

pris pour lui avec le Comede. Mais il a du mal à s’organiser, il a des pertes de mémoire et oublie ce rendez-vous. Un autre est pris en septembre 2013. Il s’y rendra, mais oubliera les rendez-vous suivants. Le suivi psychologique est donc interrompu. Depuis son premier entretien, Monsieur est dans l’attente de la décision de l’OFPRA. Cela fait 19 mois. La famille a, entre septembre 2014 et décembre 2014, changé dix fois d’hôtel. Monsieur ne trouve plus de ressort pour se protéger et protéger sa famille des conditions de vie subies. Un suivi social régulier et de proximité est nécessaire pour soutenir cette famille et l’accompagner dans sa reconstruction familiale. ”

SERVICE "RÉFUGIÉS"

74-80 rue de Buzenval
75020 PARIS

ÉQUIPE : 9 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : familles bénéficiaires d'une protection internationale (réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire) sortant de la CAFDA.

MISSIONS : proposer aux familles prises en charge un accompagnement social, un accompagnement vers l'insertion professionnelle et l'accès au logement.

Activité en 2014

■ 1 528 rendez-vous individuels avec les travailleurs sociaux référents.

■ 384 familles accompagnées (soit 991 personnes), dont 124 nouvelles familles ; 114 familles sorties (dont 30 vers un logement, 40 vers un logement temporaire et 26 vers un hébergement temporaire).

■ 2 044 rendez-vous avec les travailleurs sociaux référents ; 823 passages au cours de 98 permanences d'accueil ; 1 241 passages hors RDV et permanences d'accueil (à l'accueil) ; 14 visites à domicile et 7 accompagnements extérieurs.

■ 432 personnes suivies par les conseillers en insertion profes-

sionnelle (CIP) ; 48,4% ont eu accès à des formations, majoritairement linguistiques, et 22,5% à un emploi.

■ 84 personnes reçues pour une évaluation linguistique, 179 inscrits dans 3 sessions de 2 groupes de niveau de FLE (Français langue étrangère), et 49 inscrits dans des cours de FLP (Formation langue professionnelle), 94 orientations à l'extérieur.

■ 12 réunions d'accueil, 6 ateliers, visite de 2 forums pour l'emploi, 5 sorties, une fête de fin d'année.

→ **Le nombre de familles suivies** a augmenté de 13,6% par rapport à 2013, avec 46 familles supplémentaires.

→ **L'année 2014 a été marquée par** l'arrivée d'un nouveau public, composé de familles dans lesquelles seuls les enfants sont reconnus réfugiés, notamment en raison d'un risque d'excision. Les parents bénéficient d'un titre de séjour, mais pas d'une protection internationale. En parallèle, les nationalités ivoirienne, malienne et sénégalaise apparaissent ou augmentent au sein du Service (1/3 des entrées en 2014). La proportion de filles de moins de 3 ans augmente de 25% par rapport à 2013.

"CASP'ÉTAPE"

74-80 rue de Buzenval
75020 PARIS

ÉQUIPE : 1 salarié.

PUBLIC ACCUEILLI : familles déboutées de leur demande d'asile sortant de la CAFDA / Familles régularisées orientées par le Service Réfugiés.

MISSIONS : offrir un accompagnement social, une aide à la régularisation et, lorsque la situation administrative le permet, un accompagnement vers l'insertion professionnelle et vers le logement.

Activité en 2014

■ 74 familles accompagnées au cours de l'année (soit 319 personnes), dont 7 nouvelles familles, 8 fa-

milles sorties (dont 3 en solution individuelle, 2 en logement social et 1 en logement temporaire).

■ 497 rendez-vous d'accompagnement, 280 personnes reçues au cours des 38 permanences d'accueil sans rendez-vous d'une demi-journée.

→ L'année 2014 a été marquée par plusieurs régularisations, notamment avec l'application de la circulaire dite "Valls". La présence accrue de familles avec titre de séjour oriente plus fortement l'accompagnement vers l'insertion, et notamment la recherche de solutions de sortie de l'hôtel.

80bis bd de Picpus
75012 PARIS

RESPONSABLE (*bénévole*) : Elisabeth Sabardine.

PUBLIC ACCUEILLI : personnes isolées et en difficulté sociale. Environ 250 personnes répertoriées dans le fichier sont invitées à tour de rôle.

MISSIONS : financées par les fonds propres du CASP et par les paroisses qui organisent les repas, les Tables du CASP proposent des petits-déjeuners deux fois par semaine et, chaque dimanche, un repas convivial réunissant entre 30 et 110 personnes autour de petites tables et d'un repas festif "fait maison". Selon son texte de référence, l'objectif des Tables du CASP est « le partage d'un repas pour le plaisir de tous, paroissiens et invités, et pas seulement la distribution de nourriture. Les repas sont appréciés comme un temps de rencontre et d'échange permettant à chacun de découvrir la richesse de l'autre. Ce partage, la qualité et la présentation du repas, tout comme l'animation proposée, en font un moment de fête. »

.....

Le 21 mai dernier a eu lieu la **réunion annuelle** des responsables bénévoles des Tables du CASP. L'activité de l'accueil organisée conjointement par le CASP et une vingtaine de paroisses de Eglise Protestante Unie de France est toujours aussi dynamique : pendant l'année 2014, 2 760 repas et 1 200 petits-déjeuners ont été servis.

La rencontre a permis d'approfondir le thème de l'accueil à partir d'une conférence proposée par le pasteur Béatrice Cléro-Mazire. L'objectif du projet n'est pas en effet de distribuer de la nourriture mais d'offrir à des personnes à la rue ou très isolées un moment de rencontre convivial autour d'un repas partagé. ■



PAROISSES	nb de repas/an	PAROISSES	nb de repas/an
Auteuil	40	Meudon (3 accueils)	330
Batignolles (1 accueil)	70	Neuilly (2 accueils)	160
Boulogne (1 accueil)	60	Oratoire (2 accueils)	120
Bourg-la-Reine (1 accueil)	50	Palaiseau (1 accueil)	30
Clamart-Issy-les-Moulineaux (1 accueil) ..	60	Passy-Annonciation (1 accueil)	90
Etoile (3 accueils)	240	Plaisance lundi (9 accueils)	450
Foyer de l'Ame (2 accueils)	100	Robinson (Chatenay-Malabry) (1 accueil)	50
Le Marais (3 accueils)	200	Rue de Sèvres	0
Levallois (1 accueil)	70	Saint-Jean (2 accueils)	80
Le Vesinet (1 accueil)	60	Saint-Esprit (2 accueils)	100
Pentemont-Luxembourg (4 accueils)	400	TOTAL	2760

→ LES PETITS-DÉJEUNERS DE BELLEVILLE :

Les mardis et jeudis durant environ 30 semaines (vacances scolaires exclues) : **1 200 petits-déjeuners**.

UNE AUTRE ACTION RÉALISÉE EN LIEN AVEC LES PAROISSES : LES COLIS DE NOËL...

Grâce à une équipe de bénévoles qui collecte des jouets dans les paroisses, **269** enfants ont bénéficié en 2014 de ces cadeaux de Noël : 105 enfants des structures du CASP et 164 enfants de personnes détenues en prison. ■

NOTRE ATOUT POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION PRÉCAIRE

DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES ENGAGÉES

- Au 31 décembre 2014, le nombre de salariés était identique à celui de l'année précédente : 340 personnes. Ainsi, le CASP maintient ses effectifs. Toutefois, en comparant 2013 avec 2014, on constate un effectif en ETP (équivalents temps plein) en augmentation, tandis que le nombre de personnes physiques stagne. Ainsi la part des temps complets augmente, diminuant une forme de précarité des professionnels de l'association.
- En ce qui concerne l'âge de nos salariés, 11% des hommes et 11% des femmes ont plus de 55 ans. La moyenne d'âge s'élève à 44,59 ans. Très peu de jeunes sont recrutés parmi nos professionnels. Le CASP privilégie souvent l'expérience professionnelle acquise.
- En moyenne, les salariés restent un peu plus de 6,5 ans au CASP. Le taux de *turn-over* a baissé en 2014 : il est de 18%. 16% de nos effectifs ont moins d'un an de présence et n'ont donc pas encore d'habitudes de travail propres à l'association. Cette réalité est contrebalancée par 11% des effectifs présents depuis plus de 15 ans.
- Nos effectifs sont composés de différentes nationalités. Ainsi un peu moins d'un tiers de nos effectifs est étranger. Cette mixité culturelle participe très certainement à faire de notre accueil un accueil inconditionnel mais nécessite des ajustements quotidiens de compréhension et de communication. Enfin, l'absentéisme qui a été largement discuté au CASP tout au long de l'année 2014 continue sa baisse. Il s'élève à 7% avec des variations importantes d'un site de travail à l'autre, en fonction du métier exercé, de l'âge et de l'état de santé des professionnels en poste.

LA FORMATION : UN LEVIER DE MANAGEMENT

La formation professionnelle est un levier de management puissant. Nous sommes attentifs à donner les outils aux professionnels de tout niveau initial pour qu'ils soient en mesure de tenir leur poste dans les meilleures conditions. Ainsi le catalogue de formations s'est enrichi de modules de formations qualifiantes pour les professionnels.

En 2014, 184 personnes sont parties en formation. Cela représente 5 495 heures de stage et un budget de 98 534€.

Le CASP encourage ses équipes à acquérir les diplômes nécessaires à l'exercice de leur métier par la mise en place de périodes de professionnalisation ou leur permettant de réaliser leurs ambitions en dehors de l'association en montant des dossiers CIF. Pour le CASP, il est essentiel de conserver son employabilité et l'acquisition de compétences doit permettre à chacun de faire des choix et de participer à la professionnalisation de l'accueil du public.

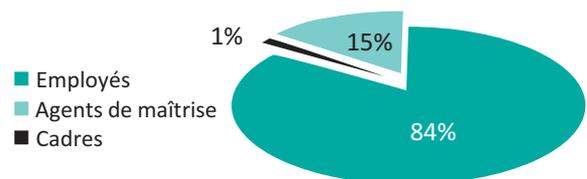
LA SANTÉ DES SALARIÉS : UNE PRÉOCCUPATION DE L'ASSOCIATION POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES ACCUEILLIS

Les conditions de travail et, de façon plus générale, la santé au travail des salariés du CASP préoccupe la direction. Ainsi des modifications de poste de travail ou l'étude de situations particulières liées aux locaux où nous sommes installés, ont pu être travaillées avec les instances représentatives du personnel tout au long de l'année 2014.

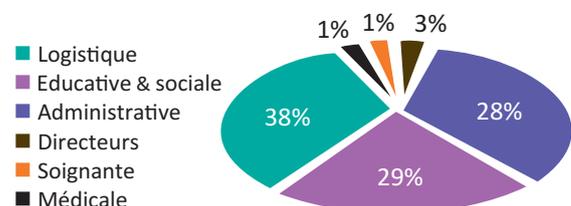
Par ailleurs, les accidents du travail sont étudiés et régulièrement analysés, notamment lorsqu'il s'agit de situations d'agressivité du public envers les salariés. Ces situations ne peuvent être considérées comme acceptables.

LES PRINCIPAUX MÉTIERS DU CASP :

- Dans la filière administrative : comptables, employés administratifs, chargés d'accueil, secrétaires de direction, cadres... ;
- dans la filière éducative et sociale : AMP, animateurs, assistants de service social, éducateurs spécialisés, éducateurs petite enfance, CESF, cadres sociaux... ;
- dans la filière logistique : agents de service, ouvriers, responsables... ;
- dans la filière soignante et médicale : auxiliaire de puériculture, médecin, psychologues ;
- et la direction.



Le CASP compte six filières de métiers :



1. PRINCIPALES TENDANCES

2014 restera marqué par une profonde évolution économique du CASP, traduite par la très nette amélioration du résultat comptable: le déficit de 929.777 euros constaté en 2013 a été ramené à 340.868 euros, soit une amélioration de 588.909 euros.

Cette forte amélioration de notre résultat est d'autant plus significative qu'elle intervient dans une tendance générale plutôt orientée à la baisse des financements publics. Cette baisse soulignée peut sembler paradoxale, alors que nos subventions d'exploitation 2014, publiques et privées, ont progressé de 5% (20.780.279 euros en 2014 contre 19.748.595 euros en 2013). Le paradoxe n'est qu'apparent, dans la mesure où la hausse de nos subventions publiques résulte de l'augmentation de notre périmètre d'activité (ouverture de nouveaux établissements en 2014), et non d'une amélioration du financement de telle ou telle mission sociale. Analysés par mission exercée, les budgets consentis continuent en effet à connaître une orientation à la baisse, parfois très nette: loin de s'être améliorés, nos financements publics continuent à se dégrader, ainsi que nous le vivons depuis plusieurs années.

La progression des subventions d'exploitation, continue depuis plusieurs exercices, constitue un signe fort de la confiance que nous manifestent nos financeurs publics, dans un contexte général de budget de l'Etat de plus en plus contraint, dans toutes ses déclinaisons.

L'équilibre que nous recherchons n'est certes pas encore atteint en 2014. Néanmoins, les efforts de gestion accomplis par l'ensemble des équipes au cours de cet exercice, inscrits dans un "plan de réduction des déficits", ont permis une progression des charges inférieure à celle des produits. Il s'agit d'une tendance de fond, laissant supposer que nous sommes sur la bonne voie. Soulignons qu'il s'agit bien d'efforts de gestion, et non d'économies sur la qualité de notre accueil, qui ne sauraient être acceptées en raison même des valeurs qui animent notre association et ses équipes. Cette inversion de tendance est d'autant plus significative que la progression des charges (4%) est désormais largement inférieure à celle des produits (7%), contrairement à ce qui a été constaté en 2013. Dans ce contexte, l'effort entrepris dans le cadre du plan de réduction des déficits prend toute sa valeur et toute son importance. Ce plan, conçu sur la première moitié de l'exercice, a commencé à produire ses effets au cours des derniers mois de 2014. Ses résultats n'ont donc été visibles que sur quelques mois. Ils seront plus visibles encore à partir de 2015, en s'appliquant aux 12 mois de l'exercice.

Enfin, ses effets ont été complétés par le début de la disparition de certains établissements structurellement déficitaires en raison de leur taille, remplacés par des établissements de même nature mais de capacité plus importante. Cette évolution majeure sera poursuivie en 2015.

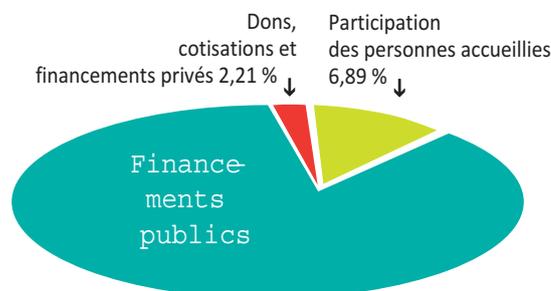
2. COMPTE DE RÉSULTAT

Le total des produits 2014 est de 23.688.906 euros, contre 22.103.099 euros en 2013, soit une progression de 7,17%. Leur décomposition s'établit ainsi :

Produits d'exploitation :	23.302.785 euros	(+ 6,39% vs 2013)
Produits financiers :	190.126 euros	(+ 57,48% vs 2013)
Produits exceptionnels :	195.996 euros	(+146,36% vs 2013)

La forte, voire très forte, progression des produits financiers et exceptionnels constitue une particularité de cet exercice, et non une tendance de fond.

Celle des produits financiers (+ 69.395 euros par rapport à 2013) est en effet essentiellement due à la vente du solde du portefeuille d'actions qui nous a été légué voici plusieurs années, vente décidée en raison d'un contexte boursier favorable, qui a généré une plus-value de plus de 67.092 euros. Le produit de cette vente a été placé en comptes à terme, générateurs d'intérêts progressifs, qui viendront dans l'avenir augmenter nos produits financiers de manière moins aléatoire que les actions cédées. Celle des produits exceptionnels (+ 116 438 euros) s'explique, pour 83.599 euros de la réintégration d'une provision pour litige prud'homal, aujourd'hui définitivement réglé à notre avantage, ainsi que de la reprise d'une subvention d'investissement pour 48.193 euros.



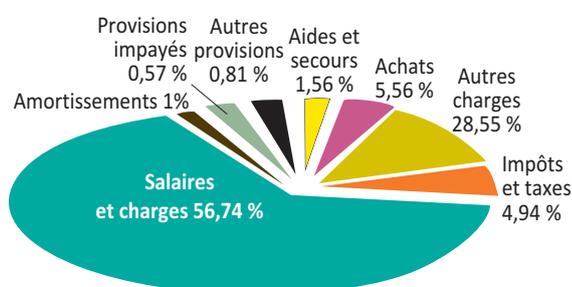
L'ensemble des financements privés, constitués des dons à l'association, des cotisations d'adhérents et des subventions sollicitées auprès des Fondations CASP et des Entreprises du Médicament, représente 2,21% de nos recettes en 2014, contre 1,43% en 2013. Cette nette progression provient de l'augmentation des dons consentis à l'association (+ 38.212 euros) et des subventions reçues de la Fondation CASP, égale à 300.000 euros en 2014 (175.000 euros en 2013, 129.624 en 2012).

Nous constatons ainsi, avec une profonde reconnaissance, mieux que la poursuite, l'accentuation du soutien de tous ceux, membres de l'association ou non, qui donnent à nos équipes de bénévoles et de salariés plus de moyens pour "mettre nos valeurs en action" sur le terrain, au quotidien.

Le total des charges 2014 est de 24.029.774 euros, selon la décomposition suivante :

Charges d'exploitation :	23.774.379 euros	(+ 5,42% vs 2013)
---------------------------------	------------------	-------------------

Charges financières : 34.552 euros (+ 76,44% vs 2013)
Charges exceptionnelles : 207.479 euros (- 66,11% vs 2013)
 Comme souligné plus haut, la progression des charges d'exploitation a été ramenée en 2014 à un niveau inférieur de près d'un point à celle des produits d'exploitation, alors qu'il lui était supérieur de plus de deux points en 2013. Cette amélioration reflète les efforts accomplis par l'ensemble des équipes en 2014 pour maîtriser les coûts d'exploitation, dans le cadre du plan de réduction des déficits: les postes de dépenses sur lesquels porte en priorité ce plan ont vu leur progression ramenée à 1%, contre 26% en 2013.
 La répartition de ces charges par nature s'établit comme montré ci-dessous.



Ce graphique fait apparaître un pourcentage des salaires et charges sociales (56%) nettement inférieur à celui de 2013 (60,57%). De même, le poste "impôts et taxes", très faible en 2013 (0,31%) représente 5% de nos charges d'exploitation 2014. Ces deux phénomènes ont la même origine: l'intégration des taxes sur les salaires dans le poste "impôts et taxes", alors qu'elles étaient comptabilisées en 2013 en "autres charges de personnel".
 Toutes choses égales par ailleurs, l'importance relative des charges liées au personnel n'a en fait pas varié entre 2013 et 2014. De même, l'importance relative des autres charges d'exploitation n'a pas varié de façon significative par rapport à 2013.

3. BILAN

Le total du bilan s'élève à 11.664.288 euros, contre 10.112.533 en 2013. Il revient ainsi sensiblement au niveau constaté en 2012 (11.155.992 euros).
 Cette évolution est principalement due, à l'actif, à la progression des "autres créances", (subventions publiques dont le règlement reste à recevoir) qui passent de 2.593.667 euros en 2013 à 3.336.009 euros en 2014, du fait de l'augmentation de notre périmètre d'activité).

On retrouve au passif, d'une part, la diminution des fonds propres entraînée par le résultat comptable 2014 et, d'autre part, une augmentation significative des produits constatés d'avance (+ 744.082 euros), ainsi que l'augmentation des dettes sociales, fiscales et autres, corollaire là encore de l'augmentation de notre périmètre d'activités. Rappelons que ces dettes ne présentent pas de caractère inquiétant, dans la mesure où ces postes comptabilisent des sommes dues au 31 décembre 2014, mais qui n'étaient exigibles que début 2015.
 La variation des autres postes du bilan, généralement peu sensible, est de nature purement technique, tant à l'actif qu'au passif.

4. CONTRIBUTIONS EN NATURE

Le total des contributions volontaires s'est élevé à 190.430 euros en 2014, stable par rapport à 2013. Ce chiffre n'est pas inclus dans les produits, conformément aux règles en vigueur. De plus, et pour la même raison, seul le bénévolat est valorisé dans les annexes des comptes 2014. Il convient d'autant plus de souligner fortement que ces contributions n'en constituent pas moins un apport très significatif à l'activité du CASP, dont il faut, là encore, remercier chaleureusement tous ceux qui y contribuent au sein du CASP, comme tous ceux qui organisent les Tables du CASP, plusieurs fois par an dans plus de vingt lieux différents.

	Exercices		
	2012	2013	2014
Bénévolat			
Nombre de bénévoles	224	136	155
Total d'heures consenties	16.103	13.689	13.355
Moyenne d'heures / bénévole	72	101	86
Valorisation (€)	163.751	146.335	146.905
Tables du CASP			
Nombre de repas servis	2.660	2.760	2.760
Valorisation (€)	41.948	43.525	43.525
Valorisation totale (€)	205.699	189.860	190.430

5. ADHÉRENTS 2014

Le total de cotisations 2014 constaté dans les comptes s'élève à 14.745 euros. La forte augmentation du nombre d'adhérents qu'elle représente, continue depuis 2012, constitue un signe très encourageant pour l'avenir. ■



■ REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES ■

Nous exprimons notre vive reconnaissance aux organismes publics et privés qui, tout au long de l'année 2014, ont soutenu nos actions et nous ont donné les moyens d'agir.

Nous remercions également nos nombreux donateurs pour leur générosité si précieuse.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) de Paris

Service de l'asile du ministère de l'Intérieur

Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII),

Conseil régional Ile-de-France

Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) de Paris

Mairie de Paris

Mairies des 2^e, 4^e, 9^e, 11^e, 12^e, 13^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements

Mairies d'Ivry-sur Seine et de Pantin

Préfecture de Paris / Ile-de-France

FER

FSE

CPAM

Pôle Emploi

APHP

DDEES DIRECCTE

BAILLEURS SOCIAUX :

RIVP, Paris-Habitat, EFIDIS, Logis Transport, 3F-RSF, Immobilière 3 F, SIEMP, ELOGIE, FREHA, BATIGERE, DOMAXIS, OSICA

FÉDÉRATIONS, ASSOCIATIONS :

FNARS nationale et Ile-de-France, URIOPSS, UNAFO, AFFIL, FEHAP

FPF (Fédération protestante de France), FEP (Fédération des Entraides Protestants)

Samu social de Paris, Espace Bénévolat, Paris-Tout-Petits, Cultures du Cœur, Secours Populaire, Secours Catholique, Dons solidaires, SOLIPAM, Comède, Cimade, Médecins du Monde, Accès au Droit Solidarité Paris...

FONDATIONS :

Fondation EREEL, Fondation LEEM, Scaler Foundation, Fondation de France, Fondation du Protestantisme...

ENTREPRISES :

L'Oréal, BIC, Brepols, Carrefour, DectraPharm, Ecodair, RATP, SNCF et sa Mission Solidarité...

BANQUES :

BNP Paribas, Crédit Coopératif

MÉDIAS :

Réforme, La Voix Protestante, Radio Fréquence protestante



Centre d'action sociale protestant

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Habilité à recevoir dons, legs & donations

Siège social

20 rue Santerre - 75592 Paris Cedex 12
Tél. 01 72 63 10 01 - Fax 01 72 63 10 05
secretariatdg@casp.asso.fr
www.casp.asso.fr